

RAPPORT MORAL

2021

FONDATION
CASIP-COJASOR



CASIP-COJASOR
FONDATION 1809

DONNER DE L'ESPOIR,
CHANGER LA VIE

Sommaire

P.03 2021 LES CHIFFRES CLÉS

P.06 L'ÉDITORIAL

P.06 HENRI FISZER, PRÉSIDENT DE LA FONDATION

P.08 KARÊNE FREDJ, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION

NOS PÔLES D'ACTION

P.12 PÔLE INTERVENTION SOCIALE

P.18 PÔLE SESAM (Service pour une Solidarité Augmentée)

P.26 PRAC (Pôle Ressources, Autonomie et Citoyenneté)

P.36 PÔLE DES ÉTABLISSEMENTS SENIORS

LA FONDATION

P.46 BOURSES ET PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

P.48 COMMUNICATION ET FUNDRAISING

P.50 RESSOURCES HUMAINES

P.52 DONNÉES FINANCIÈRES

P.56 REMERCIEMENTS

P.57 NOS PARTENAIRES

La Fondation Casip-Cojasor

Reconnue d'utilité publique depuis 1887, la Fondation Casip-Cojasor accompagne dans toutes les épreuves de la vie 30.000 personnes : Familles, petite enfance, étudiants, seniors, personnes isolées, fragiles ou en situation de handicap.

Elle propose un accompagnement dans tous les domaines de l'action sociale et médico-sociale: alimentaire, logement, santé, travail, vestimentaire, social.

Nos Forces

Créée par décret Napoléonien en 1809, et forte de ses 495 collaborateurs et de ses 30 services et établissements, la Fondation œuvre au quotidien depuis 213 ans pour aider chacun à surmonter ses difficultés et à trouver des solutions aux problématiques sociales auxquelles il est confronté.

Nos Actions

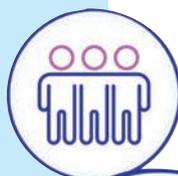
Agir au quotidien auprès des personnes en situation de fragilité, d'isolement ou de dépendance.

Nos Valeurs

Le Casip-Cojasor fonde sa philosophie et son action sur les enseignements de la tradition juive et les valeurs de la République qui reconnaissent à chacun sa liberté de pensée et d'expression. Lieu de tolérance, la Fondation Casip-Cojasor exige de ses administrateurs, collaborateurs et usagers le plus grand respect d'autrui et une conduite personnelle qui ne heurte pas les autres.

Une tradition d'entraide plurimillénaire en permettant «à ceux qui ont» de donner «à ceux qui n'ont pas».

La Fondation porte aussi la plus grande attention aux principes déontologiques et éthiques, aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles et en particulier, concernant l'identité morale, affective et spirituelle des personnes accueillies, leur culture d'origine, leur croyance et leur histoire.



Solidarité

Nous contribuons à bâtir une société solidaire qui s'exprime par l'entraide et le refus d'abandonner les plus fragiles.



Dignité

Nous considérons chaque personne, quelles que soient ses fragilités, dans son intégrité en respectant et en valorisant son statut dans la société et ses aspirations culturelles et spirituelles.



Justice

Nous plaçons la recherche de la justice comme une valeur centrale de notre fonctionnement.



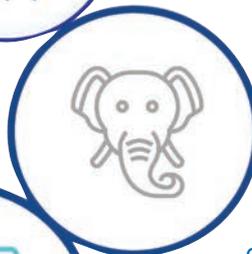
Hospitalité

Nous offrons un accueil chaleureux à tous sans jugement, car l'hospitalité est la condition nécessaire à la justice sociale.



Bienveillance

Nous écoutons chaque témoignage avec bienveillance. Plus qu'un sentiment, c'est un principe de responsabilité au fondement de l'action sociale et médico-sociale : assurer la dignité de chacun.



Mémoire

Nous nous battons pour préserver la mémoire collective et œuvrons à lier les générations dans une chaîne de transmission infinie.



Rigueur

Nous œuvrons avec rigueur pour accompagner tous ceux qui en ont besoin dans un cadre éthique et déontologique garantissant la dignité de chacun.

2021 les chiffres clés



4 pôles d'action



30 établissements et services



50 M€ de budget



495 professionnels



6800 personnes accompagnées par le Pôle intervention sociale

1260 survivants de la Shoah

900 personnes en situation de handicap et leurs aidants

100 personnes en situation de handicap hébergées

4000 seniors

600 seniors hébergés

Henri Fiszer

Président de la Fondation



Après une année de pandémie et d'isolement, l'année 2021 a été celle de l'espoir. L'espoir de retrouver une vie normale et surtout de pouvoir ressentir à nouveau la chaleur des relations humaines qui nous manquaient tant.

Cette pandémie nous a montré à quel point l'être humain a besoin de se sentir entouré, y compris de personnes qui ne lui sont pas particulièrement proches.

Pour les plus démunis et les personnes isolées, cette période a été très éprouvante, et la Fondation a mis tout en œuvre pour que le lien social ne soit pas seulement maintenu, mais renforcé.

Dans la tradition juive, le lien commence par la connaissance. C'est par la connaissance précise et professionnelle des besoins de l'Autre, que nous pouvons apporter la réponse la plus pertinente et efficace.

La Fondation est en première ligne pour répondre à ces besoins, parce que depuis plus de 200 ans elle est créatrice de lien.

L'action sociale comprend bien sûr des aides financières, mais aussi et surtout, une véritable relation humaine bienveillante entre les travailleurs sociaux et les usagers, pour trouver les solutions les plus adaptées à leurs besoins et préserver leur dignité.

Les livraisons de repas aux personnes âgées et/ou isolées à domicile qui ont augmenté significativement à près de 60 000 repas par jour, sont parfois les seules occasions d'échanges pour la personne isolée dans une journée.

Et que seraient les établissements pour les seniors et pour les personnes en situation de handicap, sans cette ambiance chaleureuse et conviviale ? Le courage, l'abnégation, la solidarité des équipes qui se sont mobilisées pour protéger les résidents sont exemplaires. La Maison des Seniors et de la Culture, le programme de «Bouche à Oreille» entre lycéens et survivants de la Shoah, sont eux aussi de véritables générateurs de liens et de vie sociale.

Le lien, c'est aussi les réseaux et la démultiplication des ressources. Nous créons des réseaux de bénévoles que nous formons pour amplifier notre action. Le programme innovant «Monvoisin» en est l'illustration parfaite. Le projet d'accueil de jour pour les SDF témoigne également du dynamisme de la Fondation et de sa capacité à proposer des solutions innovantes aux défis quotidiens. Nous sommes fiers du rôle moteur de la Fondation dans la reconnaissance et le soutien aux aidants.

Enfin, les liens que nous avons établis avec nos partenaires institutionnels et donateurs, sans qui toutes ces actions ne seraient possibles, restent précieux, indispensables et irremplaçables.

La Lumière occupe une place importante dans la tradition juive car la Lumière c'est le début de la connaissance, c'est voir l'Autre comme il est, avec ses besoins mais également en lui portant un regard lumineux, rassurant et respectueux qui redonne confiance, et qui permet de lui transmettre la flamme. C'est cela le lien social.

Henri Fiszer

Retour d'expérience

...Ces hommes et ces femmes qui exercent des métiers parfois mal connus mais essentiels à cette trame d'humanité

« *Ceux qui me touchent le plus ce sont les rescapés de la Shoah. Je les respecte beaucoup. Ce n'est pas un métier comme un autre : c'est du lien social et juste dire bonjour, offrir un sourire, apporter un peu de contact humain, ça peut faire toute la différence. Ça me fait mal au cœur de voir leur fragilité. Je suis fier de faire ce travail, de permettre à ces personnes de continuer à manger cacher et j'espère vraiment leur apporter un peu de réconfort et de présence. Qui sait ce que nous, on deviendra demain ? »*
- **Isaac Wahnon - Chauffeur-livreur**

« *J'adore mon travail et quand j'arrive le matin et que tous me font la fête, c'est ma récompense ! Nos résidents c'est comme une famille, et se dire qu'on a illuminé leur journée ça n'a pas de prix. Mes stagiaires sentent bien qu'ici il se passe quelque chose de particulier, humainement très fort. »*
- **Danielle Lahiany – Animatrice à l'EHPAD Claude Kelman de Créteil**

« *C'est un public âgé, avec parfois une altération mentale plus ou moins forte, et il nous faut percevoir qui est cette personne, faire preuve d'humanité, de bienveillance et surtout de non-jugement. En mettant un cadre, on redonne un espace de liberté et de dignité à la personne. On finit par tisser des liens affectifs sur la durée. »*
- **David Dreyfuss – Directeur adjoint du service des tutelles**

Karène Fredj

Directrice générale de la Fondation



L'année 2021 a débuté dans la continuité de la précédente, c'est-à-dire avec la menace d'un rebond pandémique. Mais contrairement à 2020, nous disposions de vaccins dont la promesse était, si ce n'est d'éviter les contaminations, de réduire très fortement les formes graves. Trois campagnes de vaccination ont été réalisées dans l'ensemble

des établissements médico-sociaux gérés par la Fondation permettant ainsi la reprise progressive de la vie en collectivité.

Les confinements successifs, les restrictions des visites, l'obligation de télétravailler pour les salariés, dont les missions le permettent, ont créé des situations d'isolement mettant ainsi un coup de projecteur sur la situation des 22% de français qui se sentent isolés, et des 33% de personnes parmi les personnes en situation de handicap.

Deux personnes sur trois refusent de parler de ce sentiment d'isolement. Elles ont perdu confiance en elles, elles ressentent de la honte car ne s'estiment pas dignes d'être aimées.

C'est pourquoi l'année 2021, malgré la persistance de la pandémie, a été axée sur le lien, ce mot si important. Car la Fondation est un véritable créateur de liens.

L'homme est un être social qui se construit tout au long de sa vie dans la relation à l'autre. Et c'est la perte de ce lien social, c'est-à-dire de l'opportunité d'échanger avec autrui, qui l'amène à perdre son identité, son autonomie.

A l'heure de Facebook et des réseaux sociaux, qui proposent à leurs utilisateurs de les relier à des amis virtuels, beaucoup sont en demande d'échanges réels, de contacts et de proximité.

Au Casip-Cojasor, nous sommes au cœur de la vraie vie, nous côtoyons chaque jour des centaines de personnes qui sont en carence de lien social. Nos services sociaux, par leur accueil, par l'évaluation des situations complexes qu'ils rencontrent, et par les solutions qu'ils proposent, permettent de reconstruire ce lien, et d'aider matériellement les personnes. Ils rétablissent ainsi la dignité des personnes et leur permettent de conserver leur utilité sociale.

Autre exemple de création de lien social, pour lutter contre l'isolement des personnes retraitées, la Maison des Seniors Bluma Fiszler propose à plus de 400 adhérents de se retrouver autour d'un programme d'activités très variées.

A la Fondation, nous créons aussi des liens intergénérationnels.

Quel lien peut-il exister entre un jeune adolescent et un senior ? L'un vit son insouciance, avec son groupe d'amis. L'autre plus mature, plus sage, se sent souvent plus isolé et dépassé par la technologie.

Le programme de « Bouche à Oreille » crée un lien basé sur la transmission des histoires familiales. De ces rencontres naissent des liens très forts qui souvent perdurent au-delà du programme lui-même.

Lien social, lien intergénérationnel, mais bien sûr, en tant qu'institution juive, nous participons à la création d'un autre type de lien.

Notre rôle, et nous le jouons pleinement, est de proposer des lieux de vie accueillants aux résidents dans un cadre communautaire. Les motivations principales des personnes qui s'adressent à nous sont toujours liées à la volonté de pratiquer leur judaïsme, à la volonté de vivre pleinement leur identité, à la volonté de ne plus être exposées à l'antisémitisme.

Dans le contexte actuel, teinté de très fortes inquiétudes, malheureusement justifiées, proposer un cadre où chacun peut vivre son judaïsme, et où le judaïsme de chacun est respecté, est essentiel.

Un lien, ne l'oublions pas, est plus fort quand il est fait d'attachement et de respect. Il est tout ce qui unit les personnes ensemble. Les foyers pour adultes en situation de handicap favorisent leur insertion dans la société.

Grâce à l'engagement de tous les professionnels, nous leur apportons au quotidien attention, écoute et bienveillance. Et ce lien affectif a, à leurs yeux et aux nôtres, une valeur immense.

Nous construisons et renforçons les liens entre les hommes et les femmes autour de la Fondation Casip-Cojasor. C'est là notre mission principale.

La Fondation s'engage chaque jour à rendre ces liens plus forts, plus étroits, plus intenses, par son travail et sa détermination.

Ces nombreuses et riches initiatives ont pu être réalisées grâce à des équipes professionnelles, motivées et compétentes, grâce à la solidarité communautaire et grâce à la générosité de nombreux donateurs et de fondations privées.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Karène Fredj

Qu'il soit social, affectif, communautaire ou intergénérationnel, le lien aux autres... un besoin fondamental

« A l'évidence toutes ces personnes sont dans une solitude extrême, abîmées par leur passé : La plupart ont des problèmes avec leurs enfants, ils sont souvent dépressifs, certains ne voient que moi. »

« Forcément il y a des liens qui se créent et c'est nécessaire »

- Philippe Levy, visiteur social

« C'est un confort de vivre ensemble face à la solitude. Ici il y a ce côté collectif qui respecte les libertés et l'intimité de chacun, et ça me va ! »

- Jean-Michel Rosenfeld, Président de la vie sociale à la Résidence Moïse Léon

« Denise c'est plus qu'une copine, je peux lui parler librement, elle l'écoute et avec elle j'ai confiance, je sais qu'elle ne me juge pas. Avec Denise quand je vois qu'elle est heureuse, qu'elle rit, je suis grave émue et je me sens super bien ! ».

- Elsa Meimoun, bénévole au programme "Mon Voisin" de la Fondation Casip-Cojasor

« ...il y en a qui mettent leur manteau pour descendre parce que "ils vont à la synagogue" et c'est important, il y a ceux qui connaissent les prières, ceux qui ne s'en rappellent plus très bien mais qui écoutent les autres chanter, ceux qui détournent quelques jeunes pour une partie de carte. Mais le plus important c'est ce lien humain, cette joie dans leurs yeux. »

- Ary Szenkier, Rabbin de la synagogue Claude Kelman





NOS PÔLES D'ACTION

Intervention Sociale

Agir auprès des personnes
en situation de précarité

SeSAm

Agir auprès des seniors
à domicile et des seniors
victimes du nazisme

PRAC

Agir auprès des personnes
en situation de handicap

Établissements Seniors

Agir auprès des seniors en
perte d'autonomie

Pôle intervention sociale

De la grande précarité aux accidents de la vie, du handicap à la dépendance, de l'exclusion sociale à l'isolement, le Pôle Intervention Sociale répond aux problématiques croissantes et multiples, grâce à un accompagnement global et personnalisé par des professionnels de l'action sociale.

2021 en bref

Par Michèle Heymann, directrice du Pôle

L'année 2021 s'est passée dans le prolongement de l'année 2020 avec la poursuite de cette crise pandémique. En 2021, nous avions l'espoir que le Covid n'existerait plus et ça n'a pas été le cas.

Nous avons donc enchaîné des périodes de confinement, de couvre-feu et de télétravail avec des périodes de présentiel à la Fondation. Le télétravail n'est plus un secret pour l'équipe du pôle et les usagers se sont adaptés à cette forme d'accompagnement, même si un entretien au bureau reste plus cordial et adapté aux besoins de la personne (rencontre plus avenante, échange construit etc.)

Au sein du pôle, nous avons poursuivi les rencontres avec les familles touchées par la crise. Par ailleurs, **nous avons également assisté à l'augmentation de demandes de familles qui n'avaient jamais eu besoin de l'aide d'un service social auparavant afin de faire face aux difficultés sociales, conséquences directes de la crise sanitaire** (difficultés financières, perte d'emploi etc.).

En 2020, nous avons mis en pause nos projets afin de parer au plus urgent. Heureusement, l'année 2021 a été l'occasion de les reprendre. Nous avons notamment réactivé le projet de l'accueil de jour pour sans-abris pensé et élaboré en 2019.

Par les travailleurs sociaux :

« Certaines personnes sont encore très réticentes à venir en entretien ou que l'on se déplace à domicile. Le climat incertain et anxiogène lié à la pandémie qui perdure n'aide pas ces personnes à reprendre le cours de leur vie. Pour certaines personnes, l'isolement a été brutal et les a mises en difficulté en matière de socialisation. Nous tentons comme nous le pouvons de les accompagner afin qu'elles puissent se réapproprier leur vie ».

« 2021, une année riche en péripéties, marquée par la crise sanitaire qu'il a fallu affronter, mais qui, étrangement, a renforcé notre solidarité, notre esprit communautaire et redonné sans le vouloir tout son sens à notre travail. Une situation hors du commun, un défi auquel la Fondation dans son entier tente encore de répondre en s'adaptant et se mobilisant. Le confinement imposé par la Covid 19 et ses variants a forcé les travailleurs sociaux à se réinventer à distance par téléphone et via les écrans interposés ».



6811 personnes accompagnées
61 professionnels
3 M€ de budget
16 845 actes non monétaires
5 499 actes monétaires

1,2 M€ d'aides versées dont :

- 82 157 €** alloués à la vie communautaire (fêtes juives, vacances, frais d'obsèques)
- 193 574 €** alloués aux aides alimentaires (aides financières, bons alimentaires, livraison de colis)
- 480 027 €** alloués aux aides pour se loger (loyers, charges, hôtels)
- 391 751 €** alloués aux soins (frais médicaux et mutuelles)
- 17 644 €** alloués aux aides diverses



Préparation des colis de Pessah pour les bénéficiaires du Pôle Intervention sociale en partenariat avec l'association Mazoné

Le Pôle Intervention Sociale c'est :

+ **Service Familles**

+ **Service Personnes Retraitées et Âgées (SPRA)**

+ **Service Missions**

Il accompagne des personnes aux problématiques spécifiques : personnes sous-main de justice, sans domicile fixe et réfugiés

+ **Service Solidarité et Actions communautaires**

Il coordonne et développe la coopération avec les entités communautaires

Le service familles

L'accueil de nouveaux usagers, conséquence sociale de la crise

Qui sont les personnes accompagnées ?

« Au Service Familles, nous recevons des catégories de public qui perçoivent souvent les minimas sociaux, l'allocation adulte handicapé ou pension d'invalidité, qui sont employés dans des emplois précaires ou qui perçoivent un petit salaire. Nous avons aussi des cas de personnes sans ressources ou en rupture de ressources, des jeunes boursiers avec des revenus de « jobs » étudiants, et de plus en plus de personnes avec une retraite de base n'atteignant pas toujours le minimum de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) dont le montant est de 903 €/mois pour les parisiens. »

La tranche d'âge la plus représentée est les 50-64 ans, une population en perte d'emploi et qui connaît depuis des années des périodes de précarité, ne touchant parfois que le RSA.

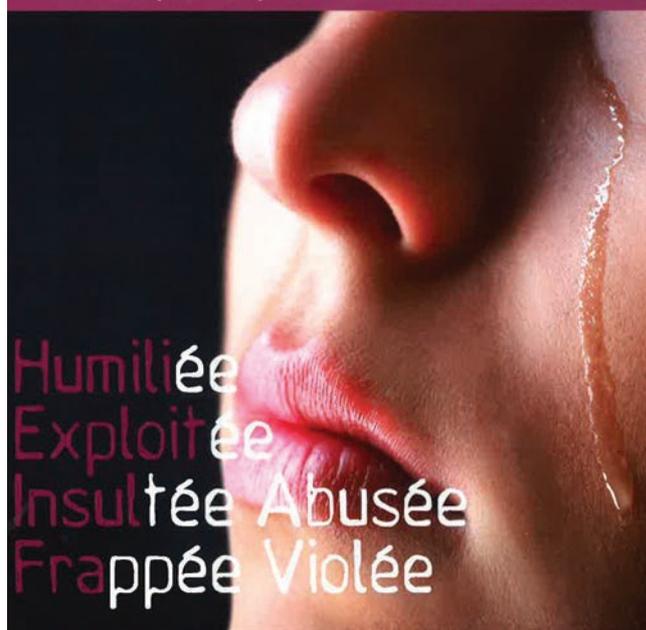
Les personnes reçues sont des individuels ou des familles. Parmi celles-ci nous distinguons deux catégories :

- Les familles nombreuses
- Les familles monoparentales. Beaucoup de femmes se retrouvent seules à élever leurs enfants après le départ du conjoint ou un divorce parfois houleux et douloureux.

« Les familles monoparentales sont très présentes au sein de nos suivis, il s'agit la plupart du temps de mères seules, se présentant au service car les conditions de gestion budgétaire du quotidien sont très précaires malgré les pensions alimentaires versées pour certaines situations ».

Grâce à son expertise, la Fondation participe au soutien des femmes victimes de violences conjugales à travers l'association : "Noa oser le dire".

Une initiative de la Coopération Féminine, la Wizo, le FSJU, le CASIP-COJASOR et l'OSE



noa OSER LE DIRE

Ligne d'écoute

01 47 07 39 55

du lundi au jeudi de 10H à 16H
www.noaoserledire.fr

Quelles sont les problématiques rencontrées ?

L'année 2020, année de la crise pandémique, a plongé encore plus de personnes dans la précarité et celles qui l'étaient déjà creusent encore plus leurs difficultés sociales.

« **Il ne me reste rien à manger** » est une phrase que nous entendons quotidiennement.

« Quelle que soit la domiciliation des usagers, au fur et à mesure, les travailleurs précaires jusqu'ici un peu préservés viennent s'ajouter à d'anciennes situations chroniques inscrites chez nous depuis des années. Le Coronavirus s'est révélé être un puissant accélérateur. En accroissant les problèmes de santé déjà très présents parmi les usagers (dépression, cancer ...), il invalide toute possibilité d'insertion ou de réinsertion dans un marché déjà très sinistré. »

Répondre à un besoin essentiel : l'aide aux frais de santé

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Le programme Mutuelles a pour objectif de faire bénéficier des personnes suivies par le Pôle, d'une mutuelle complémentaire santé, en les aidant par un financement partiel ou total. Ce programme permet aussi d'obtenir un panier de garanties santé le plus adapté possible selon leur situation sociale et médicale, à des tarifs négociés. La Fondation a soutenu 548 personnes en 2021. Parmi elles, 290 personnes sont des survivants de la Shoah, dont 75% sont des enfants cachés ou enfants de déportés. Le financement de leur contrat pour un montant de 284 000€ est entièrement pris en charge par la FMS.

ACTI

Comme chaque année, l'association ACTI a apporté son soutien financier pour aider les familles accompagnées par la Fondation sur le plan des frais de santé.

La somme allouée a été d'une grande importance pour les équipes de la Fondation au vu de l'aggravation des situations (décès nombreux, frais de santé importants, baisses des ressources financières des familles etc...).

Cette année, la poursuite de la collaboration avec l'association ACTI a permis d'aider 64 usagers de la Fondation.

Le Fonds Myriam Un soutien exceptionnel pour faire face aux conséquences de la crise du Covid

Grâce à son soutien financier à hauteur d'1 million d'euros, la Fondation a pu à la fois augmenter sa capacité de réponse aux besoins sociaux et également mettre en place des projets pérennes et innovants.

- Les aides exceptionnelles (alimentaire, compléments budgétaires, factures edf, loyers, lien social etc.)

Répondre aux nouvelles demandes engendrées par la crise sanitaire

Une partie des aides reçues ont permis de répondre aux nouvelles demandes faites auprès du Pôle. En effet, la crise sanitaire ayant fait place à une crise sociale d'ampleur, les nouvelles demandes ont doublé par rapport à la période pré-covid. La Fondation répond désormais aux besoins de personnes âgées et de familles qui jusque-là ne s'adressaient pas à nous. Ainsi en 2021, il y a eu 710 nouvelles demandes, contre 598 en 2020 et 319 en 2019 (soit plus du double par rapport à 2019).

Afin de relever le défi des nouvelles demandes, les fonds ont été investis sur trois postes de coûts :

- Le renforcement des équipes du pôle intervention sociale a été nécessaire afin de répondre à l'augmentation des nouvelles demandes.
- Les demandes de logement ayant augmenté de façon considérable suite à la crise sanitaire, la Fondation a dû héberger jusqu'à 37 personnes au lieu des 20 habituels. Sur les 17 personnes supplémentaires, 11 ont été prises en charge grâce au fonds Myriam.

Préparer l'avenir

Former les travailleurs sociaux de demain

Dans un contexte où le marché du travail est en pénurie de travailleurs sociaux et où le chômage des jeunes et leurs difficultés à trouver une voie professionnelle sont forts, la Fondation a proposé de transmettre son savoir-faire dans le domaine de l'action sociale à des jeunes pour lesquels cette orientation est inconnue alors qu'elle est riche en offres d'emploi. En partenariat avec l'ORT de Montreuil, la Fondation a ouvert une classe de BTS SP3S (services et prestation des secteurs sanitaire et social). Ce programme forme à ce jour 9 alternants.

Innover au service des bénéficiaires

Grâce au soutien du Fonds Myriam, la Fondation a décidé d'investir dans le développement d'une plateforme numérique afin d'améliorer le confort des bénéficiaires. Cette plateforme innovante dans le secteur médico-social permettra sur un même support de centraliser l'ensemble des informations concernant un bénéficiaire. Favorisant ainsi la coordination et une communication fluide entre les bénéficiaires et les aidants.

Le Service Personnes Retraitées et Âgées

Pallier à l'isolement des personnes âgées

Qui sont les personnes accompagnées ?

Les personnes accompagnées par le SPRA sont généralement des personnes âgées en perte d'autonomie, du fait :

- d'une perte de mobilité liée à des difficultés sensorielles ou motrices
- d'une situation d'isolement familial et social
- d'une situation de précarité liée au logement
- de difficultés financières et budgétaires
- de difficultés à effectuer seules leurs démarches administratives et une méconnaissance de leurs droits sociaux

Au service SPRA, la tranche d'âge la plus représentée va de 75 à 95 ans. Les personnes âgées dépendantes ont besoin de nos services pour la mise en place du maintien à domicile et de leur suivi.

Quelles sont les problématiques rencontrées?

Les bénéficiaires du SPRA sont touchés par diverses problématiques : pauvreté, isolement, problèmes liés au logement, accompagnement suite au décès d'un proche, vulnérabilité psychosociale, perte d'autonomie.

L'année 2021 a été particulièrement déterminante en termes d'isolement. Comme en 2020, la pandémie a accentué le sentiment d'isolement parmi les personnes âgées, impactant la santé physique et morale, causant angoisse, désespoir et les entraînant parfois dans la dépression.

La mise à l'écart de la famille, des amis, des voisins, l'absence de rencontres, la baisse des réunions familiales lors des fêtes et du Shabbat ont provoqué beaucoup de noirceur. Comme a pu le dire une survivante de la Shoah, âgée de 87 ans, « ce monde n'est plus pour moi ».

Il existe une corrélation entre isolement social et précarité ainsi qu'entre isolement social et perte d'autonomie. Le tissu social des personnes âgées s'appauvrit en particulier pour celles qui, par perte de mobilité ou du fait de leur situation précaire, sont limitées dans leur quartier, leur rue, leur palier, leur appartement ou leur chambre.

Les conséquences de cet isolement touchent toutes les dimensions du bien-être des personnes âgées.



Le lien social, une nécessité

L'écoute est la mission première de l'accompagnement social. Les usagers sont dans une grande attente dont les travailleurs sociaux ont conscience. Celle-ci n'a pas été négligée pendant les périodes de confinement. Au contraire, ils se sont rendus, disponibles pour accorder beaucoup plus d'écoute à chaque bénéficiaire.

les visiteurs sociaux – Remettre le lien social au cœur de notre action

« Durant l'année 2021, je me suis confrontée à l'impact psychologique du confinement sur les Survivants de la Shoah. Le confinement a eu de lourdes conséquences sur leur moral et leur santé mentale. Avec l'isolement, l'angoisse remonte et les souvenirs de leur parcours durant la guerre aussi. L'absence de relations humaines les enferme dans leur passé traumatique. J'ai reçu de nombreux appels juste pour échanger. Nos conversations leur permettaient de se soulager et leur donnaient l'espoir de ne pas être seuls. Les survivants de la Shoah ont vieilli. Leur état de santé s'est fortement dégradé. Même s'ils sont nombreux à prendre des anxiolytiques depuis très longtemps, l'isolement n'a fait qu'exacerber leur anxiété. Ils ont besoin d'une écoute attentive, de se sentir en sécurité, et en cas de problèmes, savoir qu'il y a un lieu qui peut les aider ».

Ce lieu d'écoute est proposé au travers de visites de convivialité effectuées par des visiteurs sociaux depuis septembre 2020.

Sur l'année 2021, et sur la base des 288 personnes survivantes suivies :

- 51 personnes sont visitées régulièrement, à un rythme de 2 fois par mois
- 421 rencontres ont été effectuées dont 363 visites à domicile et 58 sorties

« Les visites effectuées par les visiteurs sociaux sont devenues indispensables. Les personnes les attendent, elles savent qu'elles peuvent compter sur eux. Elles sont en confiance. »

Parmi les temps fort de ce programme, il y a :

- La participation aux événements communautaires (allumage des bougies de Hanouca, distribution de Mishloach Manot à Pourim etc.)
- L'accompagnement dans le lien avec les proches
- L'accompagnement aux rendez-vous médicaux, courses
- L'accompagnement dans les démarches administratives
- L'accompagnement à des sorties et des activités ludiques
- Des séances photo afin de réparer une vision dégradée de soi et améliorer la confiance en soi

En plus des visiteurs sociaux, des bénévoles viennent également prêter main forte. Souvent jeunes, ils contribuent ainsi au lien intergénérationnel.



Pôle SeSAM

Le Pôle SeSAM - Service pour une Solidarité Augmentée agit auprès des seniors victimes du nazisme et des seniors à domicile afin qu'ils puissent vieillir décemment, dans le confort et la dignité. Une grande partie de ses actions s'inscrivent dans la prévention et la lutte contre l'isolement des personnes retraitées et âgées.

2021 en bref

Par Rachel Guez, directrice du Pôle

En 2021, chaque service a confirmé le changement d'échelle entamé en 2020. Ils ont donc dû gérer des problématiques de soutien et d'accompagnement de la croissance. Les chefs de service ont bénéficié d'une formation au Management de projets, et ont travaillé lors d'un séminaire entre managers en juillet sur ce que nous avons déjà nommé « la gestion de la croissance ».

La Maison des Seniors et de la Culture (MSC) Bluma Fiszer qui s'était déjà réinventée en 2020 pour maintenir le lien social malgré la pandémie a poursuivi cette même mission en 2021. La MSC en ligne a attiré de nombreux participants et l'accompagnement individuel a été renforcé grâce à des programmes de bénévolat (Beteavon, Mon Voisin). En septembre 2021, la MSC a enfin pu rouvrir ses portes, pour le plus grand plaisir de tous, bien que les activités en présentiel se soient déroulées en pointillés d'octobre à novembre.

La croissance soutenue du **Service Portage de repas** s'est confirmée en 2021. Il s'est organisé pour répondre à la demande et fournir plus de 55 000 repas.

Le Vestiaire dont l'activité avait été quelque peu mise entre parenthèses au début de la pandémie, a pu rouvrir avec l'objectif de retrouver un niveau de collecte satisfaisant, tant quantitativement que qualitativement.

Enfin, pour le **Service Solidarité Survivants de la Shoah et Ayants Droits (SSSAD)**, l'année fut riche et rythmée également. Une large campagne de communication et d'information a été orchestrée par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah dans le cadre du Plan France afin de toucher un nombre encore plus important de survivants et les aider plus largement dans leur accès aux aides à domicile.





Atelier théâtre à la Maison des Seniors.



Atelier bridge à la Maison des Seniors



Un chauffeur livreur de l'équipe portage de repas et la camionnette floquée avec les valeurs de la Fondation

+2 000 bénéficiaires
35 professionnels
5,2 M€ de budget

= Le Pôle SeSAm c'est :

SeSAm signifie Service pour une Solidarité Augmentée

Maison des Seniors et de la Culture Bluma Fiszer (MSC)
 Elle propose des Activités et séjours de vacances pour les seniors autonomes. Elle organise un Programme intergénérationnel de transmission de la mémoire de la Shoah «De Bouche à Oreille ».

Solidarité Survivants de la Shoah et Ayants Droits (SSSAD)
 Il accompagne les seniors victimes du nazisme.

Service Portage de repas à domicile

Vestiaire
 Il collecte et redistribue des vêtements dans le respect d'une économie circulaire.



Solidarité Survivants de la Shoah et Ayants Droits (SSSAD)

Que fait le SSSAD ?

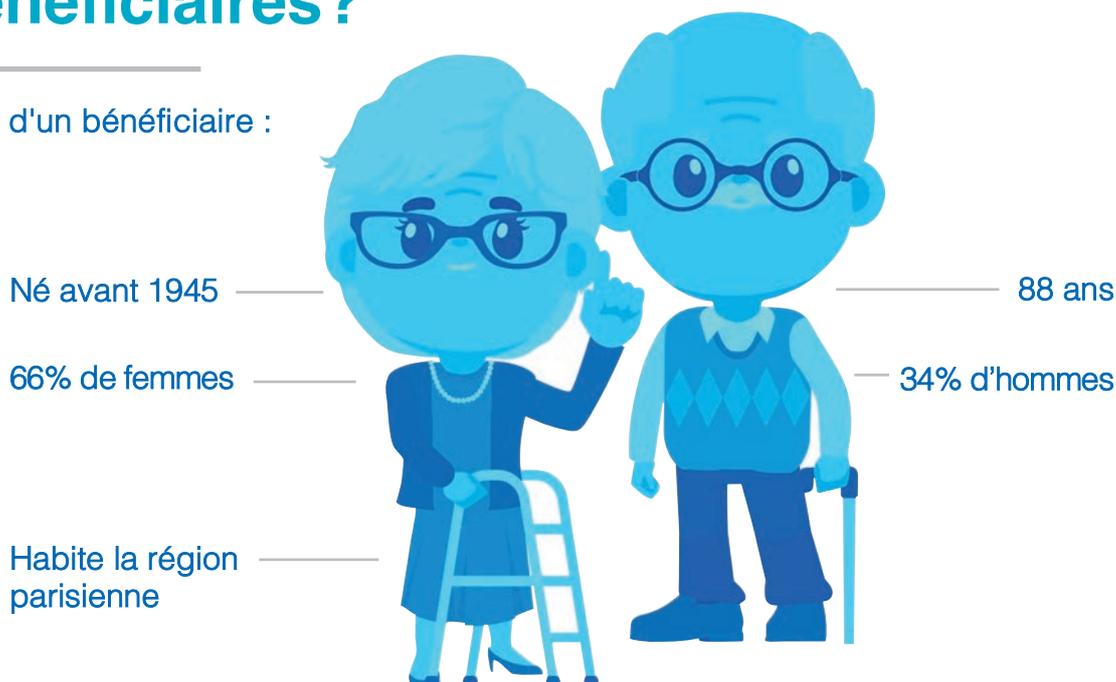
Le SSSAD est spécialisé dans le domaine des indemnités pour les survivants de la Shoah et les ayants droits. Il gère les besoins de 1262 bénéficiaires. Il s'agit essentiellement d'aides financières sous forme de remboursements de frais.

Pour bénéficier des aides du SSSAD, les personnes doivent avoir reçu une indemnisation de la Claims Conference. La Claims Conference administre plusieurs fonds d'indemnisations pour les survivants de la Shoah selon les persécutions subies, dont les deux principaux sont :

- Le fonds « Article 2 » concerne les victimes juives rescapées des camps, qui furent cachées, emprisonnées dans des ghettos, ou contraintes au travail forcé.
- Le « Hardship Fund » est réservé aux victimes juives du nazisme qui ont subi les lois de Vichy au Maroc, en Tunisie, et en Algérie.

Qui sont les bénéficiaires ?

Profil type d'un bénéficiaire :



80% rencontrent des difficultés à se déplacer au sein du domicile et dans les tâches de la vie quotidienne dont 24% ont besoin d'aide dans toutes les tâches de la vie



Esther Senot, survivante de la Shoah et résidente à la Maison Moïse Léon.

1262 personnes accompagnées

2,7 M€ d'aides financées par la Claims Conference dont :

- 2,1 M€ d'aides à domicile en complément de l'APA
- 20 K€ de transports
- 11 K€ pour un centre de jour pour adultes
- 291 K€ pour des aides alimentaires
- 25 K€ dédié au lien social
- 74 K€ pour des soins dentaires
- 69 K€ pour la prise en charge de mutuelles
- 83 K€ de frais d'urgences (dettes de loyer, Edf-Gdf, appareils ménagers, etc.)



La livraison de repas est un des services pris en charge par le SSSAD.

Le Plan France : Faire connaître leurs droits aux survivants et aux ayant droit

Nombreux sont les bénéficiaires potentiels de l'aide de la Claims qui ignorent leurs droits. Notre rôle ne consiste pas seulement à répondre aux demandes entrantes mais à faire connaître leurs droits aux personnes.

Dans le cadre du Plan France, une large campagne de communication et d'information a été orchestrée par la FMS. Ainsi, nous avons pu aller au plus près du terrain et développer des actions notamment dans certaines villes de petite couronne comme Créteil. De cette manière, nous avons pu toucher un nombre encore plus important de survivants et les aider dans leur accès aux aides à domicile.

Sur les 646 bénéficiaires actifs en 2021, nous comptons 135 nouveaux bénéficiaires, soit une augmentation de 26,41% entre 2020 et 2021.

La Maison des Seniors et de la Culture Bluma Fischer (MSC)

403 adhérents

265 activités en ligne

90 activités en présentiel

9475 participations

Que fait la MSC ?

La MSC est située dans le 12^{ème} arrondissement de Paris. Elle a pour objectif la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social à travers un programme d'animation pour les seniors.

Elle propose des activités, des ateliers, des séjours, un programme de lien et de transmission intergénérationnel : de « Bouche à Oreille » qui réunit des lycéens et des témoins de la grande Histoire. La MSC fait également profiter de son expertise les autres établissements de la Fondation et les seniors à domicile en proposant des projets hors-les-murs.

La MSC – une opportunité pour maintenir le lien social et toucher de nouveaux publics

Avant la crise du Covid, nous touchions uniquement des seniors qui pouvaient venir sur place mais l'année 2021 et les nombreuses mesures sanitaires qui se sont imposées à nous n'ont cessé de nous donner matière à réflexion pour nous réinventer.

Le projet de créer une Maison des Seniors en ligne est né du besoin de nos bénéficiaires de retrouver un lien social, mais aussi une activité journalière dans un moment où le contexte sanitaire ne le permettait pas. La MSC en ligne a vu le jour en 2020.

Qui sont les bénéficiaires ?

Profil type d'un bénéficiaire

Senior autonome
qui se déplace en taxi
ou avec un aidant

Entre 70 et 79 ans

Femme à la retraite

Habite Paris



Grâce aux moyens déployés par les services support de la Fondation et à l'énergie de chacun, nous avons pu continuer notre mission de lutte contre l'isolement et même toucher de nouveaux publics, plus dépendants, plus isolés ou vivant loin de Paris.

Avec l'appui d'intervenants bénévoles (professeurs, étudiants, professionnels), nous offrons 1 à 5 cours par jour sur Zoom, à travers des activités telles que des conférences, des cours d'hébreu ou de gym douce.

Enfin, ce projet de sessions en ligne nous a permis d'accompagner les seniors dans la transition numérique, en les aidant à installer WhatsApp ou Zoom sur leur smartphone et ordinateur.

Même pendant les moments où nous pouvions nous réunir, nous avons continué durant toute l'année 2021 à proposer un programme en ligne.

Le Bénévolat – Une opportunité pour créer un lien individualisé avec les bénéficiaires

● Mon Voisin – Lien de proximité et entraide

Les différents constats sur l'isolement, renforcé par le confinement de l'année 2020, nous avaient amenés à penser un projet autour du lien social de proximité et de l'entraide entre voisins. Nous avons donc mis en place le projet Mon Voisin dont l'objectif principal est de créer du lien avec les bénéficiaires en fonction de leur quartier de résidence. Le programme s'appuie sur des bénévoles.

● Les inter générationnels - Convivialité et accompagnement

Du début de l'année 2021 et jusqu'au mois de juillet, nous avons misé sur les visites à domicile. A ce titre, nous avons fait appel à 8 jeunes en service civique afin d'intervenir au domicile de nos seniors pour des visites de convivialité et pour accompagner dans l'installation et la prise en main des outils numériques, notamment de Zoom.

Le programme "De Bouche à Oreille" - transmettre la mémoire de la Shoah malgré les contraintes

Chaque année depuis maintenant 13 ans nous organisons le Programme «De Bouche à Oreille».

Au cours de ce programme, des survivants de la Shoah rencontrent des collégiens en classe de 3ème afin de leur raconter leur histoire. A l'issue de ces rencontres, les élèves retranscrivent l'histoire des survivants dans un livre.

Bien que l'année 2021 ne réunissait pas les conditions idéales à la réalisation de ce programme (école en distanciel, confinement etc.), nous avons quand même tenu à maintenir

Mes amis du Casip

Je pensais que ça y est, tout était foutu, je finirai par parler à mes chaussures, habiter dans mon frigo au lieu d'en ouvrir sans arrêt la porte, endormir mes neurones petit à petit pour ne plus avoir à réfléchir sur quoi que ce soit, discuter avec la télévision et avoir de sérieux débats entre moi-même et moi-même, sortir faire les courses tête baissée claquant des dents derrière mon masque, et bien non, non, non, et non.

Julie, Sacha, Isaac, Kathy, Sylvie, (je compte sur vous pour rajouter le prénom des autres intervenants,) sont arrivés sur leur Zoom-Machine et sont venus me sauver, nous sauver ! Quel bonheur, quel courage de leur part, quel partage, quelle bénédiction ! Me voilà assise sur mon popotin, tranquille, et tous me tendent les bras et me disent on est là, la vie va pouvoir reprendre, ressaisis toi, tout n'est pas fini !

Les voilà qui défilent, qui nous parlent, nous enseignent le meilleur de ce qu'ils savent, et nous on est là comme des coqs en pâte. Le temps reprend toutes ses couleurs, l'espoir renaît, on a moins mal partout, nos pensées sont plus ouvertes vers l'avenir, même le cours de philo de Sacha et bien on arrive à le comprendre, mais si, mais si. Le cours de Isaac, on tremble de parler à un écran, mais ça se fait quand même avec ses encouragements, même Kathy me ferait devenir religieuse pratiquante, c'est tout dire. Quand à la gym pilate et autre, on fait ce qu'on peut, mais on le fait parce que c'est vital on le sait. Et tout cela dans la bienveillance.

Sans parler de tous les directs d'Israël qu'on savoure en gros pull alors qu'ils sont tous en bras de chemise. Enfin presque !

Merci à tous, merci de toutes ces ouvertures que vous nous offrez alors que le monde se ferme.

Le lundi 8 février 2021
IDA

ce projet car la transmission de la mémoire est une valeur essentielle au sein de notre Fondation.

Ainsi, en pleine pandémie, nous avons mené l'édition 2020-2021 avec le collège Victor Duruy (Paris 7ème). Les rencontres ont eu lieu à distance. Pour rendre cela possible, nous avons envoyé simultanément 10 bénévoles aux domiciles des survivants de la Shoah qui témoignaient dans le cadre du programme. Cette expérience a été un nouveau vecteur de lien social. En plus des rencontres, certes virtuelles, avec les élèves, les seniors se sont liés avec les jeunes volontaires venus 3 fois chez eux pour les aider à se connecter et à témoigner à distance. Ces volontaires deviennent également à leur tour des témoins de l'Histoire et pourront relayer les histoires personnelles des survivants.

Le Portage de repas à domicile

Un service à utilité sociale

Au-delà d'un simple service de portage de repas, il permet aux seniors de notre communauté à la fois de manger casher et de pouvoir vivre à leur domicile tout en gardant un lien social avec des personnes extérieures qui effectuent des visites régulières.

Nos chauffeurs livreurs sillonnent les rues de Paris et des banlieues, dans des véhicules portant les valeurs de la Fondation, « Solidarité, Hospitalité, Bienveillance, Dignité et Justice ».

Ce service de livraison de repas à domicile ne serait pas le même sans la touche « lien social » qui le caractérise. Notre équipe soudée est fortement investie pour accomplir sa mission, qu'il s'agisse des chauffeurs qui n'hésitent pas à nous signaler des personnes en détresse ou de l'équipe administrative très à l'écoute des besoins de nos bénéficiaires.

Cette année encore, le portage de repas n'a pas dérogé à sa vocation de permettre de savourer les temps de fêtes juives. Ainsi, le service propose des repas festifs en poursuivant la tradition que nous avons mise en place depuis quelques temps, à savoir : offrir à nos aînés de jolis paniers contenant le nécessaire pour célébrer les fêtes. Occasion supplémentaire pour introduire de la convivialité et de la joie à leur domicile. Ces cadeaux sont financés depuis 2018 grâce à de généreux donateurs et par le biais d'opérations ponctuelles de fundraising.

254 bénéficiaires
55 016 repas distribués



Le Portage de repas à domicile, un moment important pour créer du lien.

Toujours dans l'optique de renforcer ce lien social nous avons accueilli en octobre une volontaire en service civique qui, ainsi que le fait déjà avec nous depuis plusieurs années un bénévole, apporte chez nos bénéficiaires, sourire et gentillesse en accompagnant les chauffeurs lors de leurs livraisons.

Par ailleurs, la croissance de l'activité du service repas, amorcée depuis 5 ans. En 2021, se confirme, en effet, le bond fait en 2020.

Le Vestiaire

Service historique de la Fondation depuis 1855, il permet à ceux qui en ont besoin de se vêtir dignement en choisissant des vêtements neufs. Aujourd'hui, le vestiaire s'inscrit dans une **logique d'économie circulaire**.

L'économie circulaire pour lutter contre l'illectronisme*

En reprenant le modèle de l'économie circulaire, le Vestiaire a participé à la lutte contre l'illectronisme en travaillant avec l'association Pélican Savant. Cette association a pour objet d'organiser le don et le reconditionnement d'ordinateurs, au profit de familles défavorisées.



L'association **Pélican Savant** est une initiative portée par l'OSE et la Fondation. Elle fonctionne comme suit :

- Pélican Savant recherche des entreprises prêtes à donner ou vendre des ordinateurs de seconde main à reconditionner.
- Ces ordinateurs sont reconditionnés par les informaticiens en devenir de l'ORT. Ils sont ensuite vérifiés et livrés à Pélican Savant dans les locaux du Vestiaire.
- Pélican Savant cède à titre gratuit ces ordinateurs reconditionnés, en priorité aux enfants accompagnés par l'OSE pour suivre l'école à distance et aux familles suivies par le service social de la Fondation pour favoriser la recherche d'emploi.

**L'illectronisme est l'inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien. Ce phénomène touche 13M de personnes en France.*

C'est quoi l'économie circulaire ?

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus circulaire.

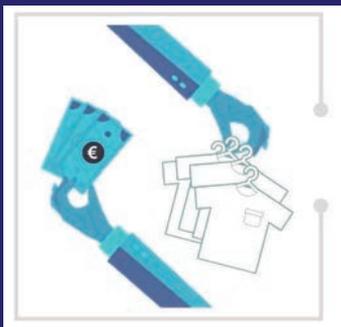
Comment ce modèle s'applique pour le vestiaire ?

On collecte vos vêtements



Les vêtements de seconde main collectés auprès de particuliers sont valorisés dans des circuits de revente au poids.

On récupère des sous



En parallèle, nous développons des partenariats avec des commerces de gros ou de détail qui nous offrent leurs invendus.

On rachète des vêtements neufs



Le produit de la vente des vêtements nous permet d'acheter du linge de corps, des produits d'hygiène, des chaussures ou les vêtements correspondant aux besoins non pourvus par les dons.

Le PRAC - Pôle Ressources, Autonomie et Citoyenneté offre des réponses adaptées, individualisées et innovantes afin d'accompagner vers l'autonomie et de permettre une inclusion sociale réussie pour plus de 900 personnes en situation de handicap et leurs aidants.

2021 en bref

Par Corinne Benzekri, directrice du Pôle

L'année 2021 aura été marquée par la vaccination des populations vulnérables dans un premier temps, puis celle des équipes dans un deuxième temps. Ces impératifs ont éprouvé notre capacité à mettre en œuvre les recommandations officielles tout en s'assurant du respect des droits des personnes.

Pour l'ensemble des établissements du pôle, l'année 2021 a donc démarré par une sorte de continuité de gestion de la crise sanitaire. Malgré ce contexte incertain et complexe lié à la pandémie, la direction de pôle a déployé son plan d'actions 2021 comme prévu.

Un des objectifs était en effet de continuer à construire l'identité du pôle autour de valeurs communes et de poursuivre la mise en œuvre de projets de transformation de l'offre.

Comme en 2020, les animations collectives n'ont pas pu se tenir dans leur fonctionnement habituel. Les équipes se sont adaptées à la situation et ont proposé tout au long de l'année de activités sous d'autres formats via des outils de visiophonie, de petits groupes dans les locaux, à domicile ou à l'extérieur des services comme en 2020.

Les bénéficiaires du SAVS ont su faire preuve d'une certaine capacité d'adaptation qui a été plus difficile à supporter qu'en 2020, compte-tenu des changements fréquents et parfois incompréhensibles pour eux. Le fait d'être en rupture de lien social a engendré beaucoup de souffrance et il a fallu travailler afin de faire revenir les bénéficiaires et de remettre en place une dynamique.

L'année 2021 aura également été marquée par le développement du projet SAFIRH (service dédié aux aidants) avec une forte augmentation de sa fréquentation. Afin de participer au développement d'une démarche stratégique de promotion des droits des aidants au niveau national, la direction du pôle a rejoint le Bureau du Collectif Je T'aide au poste de Secrétaire générale en avril 2021.

Enfin, l'année 2021 aura été l'année de la mise en lumière des expertises des équipes du PRAC, gratifiés par les acteurs du territoire ou les partenaires.

En effet, un projet d'agrandissement et de diversification de l'offre a été sélectionné par la mairie de Paris. En 2022, 22 nouvelles places d'accueil seront donc disponibles : 6 en foyer de vie, 6 en foyer d'hébergement inclusif et 10 en logements accompagnés.

925 personnes accompagnées

104 hébergées

100 professionnels

8,4 M€ de budget



La plateforme Emerjance – Un projet reconnu et inspirant

La plateforme Emerjance était à l'origine un projet expérimental. Un projet innovant dans le secteur du médico-social. L'idée : proposer une réponse à la fois globale et singulière aux besoins de chacun dans un lieu unique et agréable à vivre.

A la plateforme, on apporte des réponses aux personnes en situation de handicap mais aussi à leurs aidants qui sont plus que jamais des acteurs centraux et qui ont aussi besoin d'être orientés et écoutés.

2021 marque un tournant important pour la plateforme Emerjance car ce projet, à l'origine expérimental, est désormais reconnu par les pouvoirs publics. Il est une source d'inspiration dans le secteur du handicap.

= Le PRAC c'est :

PRAC signifie Pôle Ressources Autonomie et Citoyenneté

+ 2 foyers pour personnes en situation de handicap

Le foyer Michel Cahen

Le foyer Brunswic

+ La plateforme Emerjance

+ 2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) :

Le SAVS Centre Lionel

Le SAVS iMAJ

Ils s'adressent aux adultes en situation de handicap qui ne vivent pas en foyer

+ 3 services dédiés aux aidants :

SAFIRH pour les questions d'ordre général

l'ALTF pour les tuteurs familiaux et les questions d'ordre juridique

Le club de loisirs pour tous
Il propose des services de répit pour les aidants pendant les vacances et les jours fériés.

+ 1 Service de Mandataires Judiciaires

Il s'adresse aux personnes fragiles, sous mesure de protection juridique (curatelle et tutelle)

+ 1 Service Social spécialiste des problématiques liées au handicap

Le PRAC - Un accompagnement dans tous les domaines de la vie

Les établissements et services du PRAC conseillent, accompagnent et/ou hébergent des adultes en situation de handicap et des personnes vulnérables âgées de 18 ans à la fin de vie. Leurs missions se déclinent ainsi :

Accueil, accompagnement individuel et personnalisé, accompagnement lié au soin, à la vie affective et sexuelle, pour exercer ses droits et ses rôles sociaux, accompagnement par le logement, à la vie sociale et culturelle, accompagnement par le biais de prestations collectives.

Un accompagnement à la fois individuel et collectif

« Si les missions collectives favorisent l'accès au lien social et à la citoyenneté, la participation à des événements festifs, à des sorties ludiques ou culturels, à des séjours de vacances adaptés, le suivi individuel pour sa part, aide les bénéficiaires à renforcer leur estime d'eux-mêmes, à développer des compétences sociales, des capacités cognitives, et à mieux s'intégrer dans la société. Conjugués, l'accompagnement individuel et l'animation collective, adaptés au rythme de chaque bénéficiaire, ont pour objectif de promouvoir l'autodétermination, le pouvoir d'agir, de chaque bénéficiaire afin qu'il puisse envisager d'avoir un jour, la capacité et le désir de faire seul. » Maya Paszt – Directrice-adjointe de la plateforme Emerjance

L'accompagnement pour exercer ses droits

Tous les services du PRAC veillent à ce que chaque bénéficiaire puisse exercer ses droits. Le rôle des travailleurs sociaux et des mandataires judiciaires est de garantir que les droits sociaux, soient mis en œuvre ou renouvelés, par le biais de démarches auprès des administrations publiques (impôts, assurance maladie, retraite etc.)

L'accompagnement pour exercer ses rôles sociaux

Le PRAC favorise les rencontres et encouragent les bénéficiaires à enrichir leur vie sociale afin de s'épanouir et de trouver une place dans la société. Cela se caractérise par les actions suivantes :

- Accompagner vers une activité professionnelle, au rythme des personnes : solliciter les employeurs potentiels ou rechercher des formations adaptées au projet professionnel.
- Encourager les bénéficiaires à participer à la vie sociale et



1 résidente du Foyer Michel Cahen au cours d'une activité extérieure.

citoyenne : participation aux Conseils de Vie Sociale au sein de leur établissement (CVS) ou à un groupe d'expression. Participer à des animations organisées par les mairies, les associations de quartier. Les professionnels veillent à sensibiliser les bénéficiaires au droit de vote lors des élections municipales, régionales présidentielles ou Européennes.

L'accompagnement social et culturel

Des temps de socialisation, des moments festifs, des sorties, des séjours sont organisés tout au long de l'année dans les établissements du PRAC.

Qu'ils soient ludiques, culturels, récréatifs, éducatifs, sportifs, les différentes activités proposées par les équipes ont pour objectif d'améliorer leur qualité de vie et les intégrer dans une démarche citoyenne.

Cuisinons ensemble - Une rencontre entre le SAVS iMAJ et la Maison des Seniors et de la Culture

Chaque mercredi à la MSC se tient l'atelier de cuisine : "Cuisinons ensemble". A travers celui-ci, l'objectif est de sensibiliser les seniors sur la nutrition. Acteurs de ce projet, les bénéficiaires doivent choisir ensemble un menu, établir la liste des courses et cuisiner ensemble. Depuis cet automne, des jeunes en situation de handicap accompagnés par la plateforme Emerjance participent également à cet atelier.

Dans une ambiance joyeuse et conviviale, jeunes et seniors partagent les plaisirs de la cuisine et de la table, et voyagent autour du monde à travers les différents menus élaborés. Séance après séance, ils apprennent à vivre ensemble dans une cuisine, se connaître, se faire confiance et bien évidemment s'entraider.



Témoignage de Roméo, Moniteur Educateur au foyer Michel Cahen

En quoi consiste le métier de moniteur éducateur

Cela consiste à assister dans les gestes de la vie quotidienne des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique, âgés de 20 à 60 ans. On est une sorte de « substitut familial ». On co-construit avec eux un projet de vie, réévalué tous les deux ans

Comment les équipes s'organisent ?

Un moniteur éducateur s'occupe de 5 à 6 personnes mais en réalité on est éducateur des 40 personnes qui vivent au foyer ! On travaille ensemble sur leur projet de vie, on définit des objectifs et le parcours pour y parvenir. On a une liberté d'organisation de travail qui nous permet de bien travailler. Cette latitude est primordiale car on travaille avec de l'humain et il y a beaucoup d'imprévus. L'imprévu c'est 80% du boulot. La dimension la plus importante dans le métier d'éducateur c'est le travail d'équipe et ce travail s'inscrit dans le projet de la Fondation.

Un évènement en particulier qui vous a plus sensibilisé ?

On a accueilli une jeune femme, qui représente bien le « virage » chez les personnes que l'on accueille au foyer. Elle a été placée à 16 ans en foyer d'accueil, puis en foyer jeune travailleur et a été ensuite orientée d'urgence au foyer Michel Cahen par sa curatelle. Elle était dans l'opposition totale, ne souhaitait aucune aide, mais on savait que c'était une bonne orientation. Elle est pleine de capacités, autonome, elle a du répondant, est intelligente et vive d'esprit. Elle a un handicap cognitif léger, et petit à petit, à force de travailler sur la confiance avec elle, elle arrive à admettre qu'elle se sent bien ici. Je suis très heureux d'avoir pu y contribuer.

On fait un métier qui intéresse peu de personne, on ne le fait pas pour l'argent, on le fait pour des gens qui ont besoin de nous. Et ce sont des valeurs dans notre société qui peuvent manquer. On le fait en toute humilité. J'aime en parler car c'est un métier passionnant.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

123 personnes accompagnées
13 professionnels

Que font les SAVS ?

Les SAVS accompagnent les adultes en situation de handicap pendant une période de 3 à 5 ans renouvelables. L'objectif est l'inclusion dans la société grâce à un suivi individualisé et personnalisé.

Aujourd'hui, au SAVS, on distingue deux services : le SAVS iMAJ (Maison d'Accueil des Jeunes) et le Centre Lionel.

Le Centre Lionel existe depuis 1997 et propose principalement un accompagnement individuel.

Le SAVS iMAJ a été créé en 2018 afin de proposer une méthode innovante. En effet, **à la différence des autres SAVS existants, il propose un accompagnement basé principalement sur la dynamique de groupe à travers des ateliers et activités collectives.** Il s'adresse aussi à un public plus jeune : entre 18 et 39 ans et favorise les passerelles entre l'enfance et le monde adulte, entre le milieu protégé et le milieu ordinaire.

Ces passerelles s'avèrent nécessaires car ces modes d'accompagnement sont très différents et peuvent être source d'instabilité si le passage de l'un à l'autre se fait de manière brutale.

A cet accompagnement collectif s'ajoute un accompagnement personnalisé nécessaire, les problématiques de chacun étant souvent lourdes et complexes.

Qui sont les bénéficiaires ?

SAVS iMAJ

25 ans

Garçon ou fille

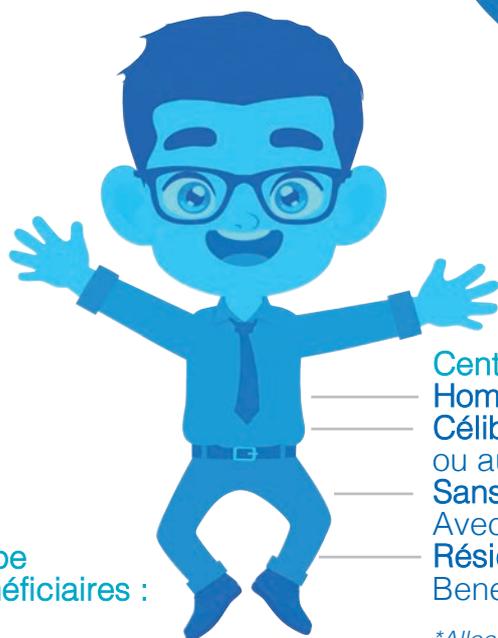
Parisien

Célibataire

Vivant au domicile parental

En recherche d'emploi

Bénéficiaire de l'AAH*



Profil type des bénéficiaires :

Centre Lionel

Homme

Célibataire et isolé, avec la volonté d'être en couple ou au moins de faire des rencontres amicales

Sans profession bien que voulant en exercer une Avec des compétences et des études supérieures

Réside dans son propre logement

Bénéficiaire de l'AAH*

*Allocation aux Adultes Handicapés

Reconstruire et préserver le lien social auprès d'un public déjà fragile

Les bénéficiaires d'iMAJ sont jeunes et dynamiques mais en grande fragilité psychique, tout comme ceux du Centre Lionel. Ces derniers sont plus âgés et plus ancrés de ce fait, dans leurs difficultés et leur fragilité. Ils sont en recherche de lien social et restent peu inscrits en tant que citoyen dans la société, ils n'ont pour la plupart aucun lieu d'écoute et de parole pour aborder les problématiques qui les concernent en dehors du SAVS.

La prolongation de la crise sanitaire avec son lot de restrictions a pesé lourdement sur le moral et l'équilibre de beaucoup de bénéficiaires. L'absence d'événements collectifs réguliers a eu de réelles répercussions sur certains d'entre eux accentuant leur isolement.

Il a fallu redoubler d'efforts pour les solliciter et les remobiliser par le biais de rendez-vous individuels. Jusqu'au mois de juin 2021, tous les entretiens, accompagnements et activités collectives ont été majoritairement effectués à l'extérieur du service dans des lieux publics, des cafés, dans la rue

sous forme de ballade dans le quartier, proche du domicile du bénéficiaire, au domicile ou en visioconférence.

Ces changements ont permis, dans certaines situations, de développer et parfois de renforcer les liens existants entre les bénéficiaires et les professionnels.

À partir du mois de juin 2021, les temps collectifs ont pu reprendre, tout en respectant les gestes barrières. Les bénéficiaires ont été mobilisés en leur proposant des groupes d'activité centrés sur l'accès aux loisirs (sorties culturelles, sport, cuisine, cinéma, danse, relaxation, etc.).

A partir de décembre les festivités ont pu reprendre. La fête de Hanouca a marqué dans l'esprit des bénéficiaires un renouveau et une reprise d'activité « normale ». Pour la majorité d'entre-eux, ces moments festifs réguliers sont à la fois un repère temporel essentiel, ainsi que leur unique moment festif et temps de socialisation.

Trois séjours ont également pu être organisés dès le mois de juin 2021 avec un groupe de 5 bénéficiaires du SAVS iMAJ, qui se sont rendus au Puy du Fou pour 4 jours. Fin novembre un groupe de 6 bénéficiaires du SAVS Centre Lionel et un du SAVS iMAJ sont partis à Strasbourg pour 3 jours.



Séjour au Puy du fou avec les bénéficiaires du SAVS iMAJ



L'apparition de nouveaux profils de bénéficiaires

Ces dernières années, les SAVS accueillent des bénéficiaires avec des pathologies encore peu représentées jusqu'alors : l'autisme de type Asperger ou des troubles DYS importants (dyslexie, dyscalculie, dysphasie etc.). Ces troubles n'étaient que très peu reconnus comme un réel handicap par la MDPH* auparavant.

7% des bénéficiaires sur chaque SAVS présentent ces pathologies dont le diagnostic n'a été posé que depuis quelques années au plus tôt. **L'accompagnement de ces bénéficiaires peut être très différent et questionne les équipes dans la manière de comprendre les difficultés rencontrées et le besoin ressenti.**

Des réflexions sont menées par le biais de groupes de travail et d'ateliers sur la prise en compte de ces profils aux besoins spécifiques.

**Maison Départementale Des Personnes Handicapés*

Voyage à Strasbourg avec les bénéficiaires des SAVS

Les services dédiés aux aidants

Les aidants sont des acteurs clés de notre système de soin et pourtant, leur contribution n'est ni reconnue, ni valorisée. S'occuper d'un ou plusieurs proches prend du temps, épuise, précarise, isole, augmente les inégalités et entrave la liberté et les activités de la vie quotidienne. Depuis 2018, la Fondation a donc fait le choix de s'investir pour cette cause tant opérationnellement que politiquement.

156 personnes accompagnées
4 professionnels

Service des Aidants Familiaux d'Information et de Ressources liées au Handicap (SAFIRH)

Qui sont les aidants ?

Les aidants sont toutes les personnes en lien étroit et stable, résidant ou non sous le même toit que le ou la proche aidé. Ils lui viennent en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

Profil type d'un aidant

Femme active

Entre 55 ans et 65 ans

Mère de famille, mariée ou divorcée

Aidante de son enfant



Écouter les aidants

SAFIRH accueille, écoute, informe, soutient et oriente tout proche aidant d'une personne en situation de handicap.

Accompagner dans la prise de conscience du statut d'aidant, un enjeu essentiel

Les aidants ont souvent du mal à se percevoir comme aidant. Ils pensent avant tout faire leur devoir en tant que mère/père, sœur/frère, fille/fils de et ne comprennent pas forcément le statut d'aidant, ce que cela va changer pour eux.

Jusqu'en 2019, le «statut» d'aidant ne donnait pas droit à des aides particulières ou à des aménagements.

La plupart n'en voyaient donc pas l'utilité.

Par ailleurs, les aidants sont tellement pris dans un quotidien extrêmement dense que l'idée de prendre du temps pour faire autre chose que des actions dites « essentielles » à leur vie et à celle de leur aidé semble superflue. Prendre du temps pour penser, pour être écouté, pour être soutenu, pour échanger avec des pairs, prendre du temps pour se détendre, pour prendre soin de soi, leur paraît inadaptée à leur réalité.

L'aidant s'adresse en premier lieu au service pour une question administrative.

Dès l'entretien d'admission, à la question administrative vient se substituer le besoin d'être écouté. Progressivement, le besoin de soutien psychologique peut émerger également, puis l'envie de partager avec d'autres qui traversent ou ont traversé des épreuves similaires.

La reconnaissance dans la société de leur situation d'aidant permet, peu à peu, un changement de regard des aidants et de leur entourage sur eux-mêmes et sur leur situation.

1 français sur **6** accompagne quotidiennement un proche en situation de dépendance, en raison d'un handicap, d'une maladie ou de son âge.

Service d'Accompagnement des Tuteurs Familiaux (ALTF)

Orienter les aidants

L'ALTF est un dispositif de soutien aux tuteurs familiaux, et répond aux sollicitations des aidants familiaux soucieux de gérer la mesure tutélaire de leurs proches, pour laquelle ils ont été missionnés par ordonnance du juge des tutelles. Ce dispositif vient en complémentarité de SAFIRH et permet de **fournir aux aidants l'information nécessaire en ce qui concerne les problématiques juridiques et administratives.**

L'ALTF a mis en place des permanences au PAD (Point d'Accès au Droit) du tribunal de Paris et un numéro d'appel gratuit est également disponible.

Une demande en forte croissance

L'année 2021 a vu une très nette augmentation de l'activité de soutien aux tuteurs familiaux, par rapport à 2020.

Le nombre d'appels est passé de 104 à 131 (+26 %), soit en temps d'intervention de 20h à 31h (+55 %). Le nombre de personnes reçues au sein des permanences effectuées au PAD est passé de 35 à 57 (+63 %), soit en temps d'intervention de 27 à 40h (+48 %).



L'équipe de SAFIRH



Collectif "Je t'aide"

- Sensibiliser sur la question des aidants et promouvoir leurs droits

Corinne Benzekri, directrice du PRAC a rejoint le Conseil d'Administration du Collectif Je T'aide en janvier 2020. Elle y représente la Fondation. Depuis Avril 2021, elle a été nommée Secrétaire Générale et y anime la vie associative.

Le Collectif est composé de 27 structures membres qui font avancer la cause des aidants notamment sur la scène politique par le biais de différentes actions : groupes de travail avec le gouvernement, interpellation des candidats aux élections présidentielles, plaidoyer, Journée Nationale des Aidants (JNA) etc.

La Fondation prend toute sa part dans cette démarche. Elle œuvre au niveau territorial pour répondre aux besoins des aidants et au niveau national par une démarche collective qui porte ses fruits.

Extrait du rapport moral 2021 du Collectif :

« Le Collectif Je t'Aide et ses 27 membres sont fiers du bilan de l'année 2021, marquée par la sortie progressive du Covid, et porteuse de plusieurs victoires acquises pour les aidants. Nous saluons l'élargissement du congé du proche aidant, la hausse du nombre de personnes connaissant le terme « aidants », ainsi que la hausse du nombre d'acteurs qui se mobilisent lors de la Journée Nationale des Aidants.

Pour le Collectif Je t'Aide, l'année 2021 marque la consolidation de ses actions, l'augmentation du nombre d'aidants touchés par ses campagnes de sensibilisation et le développement de ses partenariats associatifs et institutionnels. [...]

Malgré ces victoires sociétales et internes, de nombreux chantiers restent à mener pour rompre l'isolement des aidants et permettre une meilleure prise en compte dans la société et les politiques publiques».

Les foyers pour personnes en situation de handicap

La Fondation regroupe deux foyers hébergeant des personnes en situation de handicap: le foyer Michel Cahen et le foyer Brunswic. Situés dans le 20ème arrondissement de Paris, quartier populaire et dynamique, où se côtoient des populations d'origines variées, les résidents bénéficient d'une ouverture sur la cité avec les différentes possibilités de sorties. Cette situation géographique est un véritable atout qui favorise leur insertion sociale et leur inclusion dans la vie ordinaire.

Un Foyer pour personne en situation de handicap correspond à ce que l'on appelle un "milieu protégé". Les foyers ont pour vocation d'offrir à des personnes en situation de handicap un hébergement ainsi qu'un accompagnement éducatif, social et sanitaire adapté aux besoins de chacun.

Les deux foyers de la Fondation apportent des réponses à des publics différents.



Le foyer Michel Cahen, c'est...

C'est un foyer d'hébergement* pour des adultes en situation d'handicap entre 20 et 60 ans

Le FMC accueille nécessairement un public qui exerce une activité dite de journée en milieu ordinaire, en entreprise adaptée ou en milieu protégé communément appelé E.S.A.T (Établissement et Services d'Aide par le Travail). Le foyer Michel Cahen a fêté ses 30 ans en 2021.

2021 en chiffres :

- Une équipe de 22 personnes
- 42 résidents accueillis sur l'année
- 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes
- Moyenne d'âge : 40 ans
- Durée moyenne du séjour : 7 ans et 8 mois

Le nombre de résidents avec moins de 5 ans d'ancienneté dans l'établissement est en augmentation. Cela reflète la dynamique de l'établissement dans sa capacité à mener les bénéficiaires vers plus d'autonomie.

Pour les jeunes de 20 à 29 ans, le foyer est une forme de tremplin pour avoir accès par la suite à une vie plus autonome, en appartement par exemple.

Le foyer Brunswic, c'est...

C'est un foyer de vie* et foyer d'accueil médicalisé (FAM)* pour les personnes en situation de handicap vieillissantes à partir de 45 ans. Les résidents présentent une dépendance importante dans les gestes de la vie quotidienne. Il dispose de 30 places de foyer de vie et de 30 places de foyer d'accueil médicalisé (FAM).

L'allongement de la durée de vie des personnes en situation de handicap crée des besoins croissants auxquels la société va être confrontée dans les années à venir. La Fondation, en créant l'un des premiers foyer d'accueil médicalisé pour personnes en situation de handicap vieillissantes a très tôt pris conscience de ces enjeux et entend poursuivre son développement afin d'offrir plus de réponses.

2021 en chiffres :

- Équipe de 59 personnes
- 62 résidents accueillis sur l'année
- Répartis à parts égales entre hommes et femmes.
- La majorité des résidents est âgée de 60 à 74 ans, une minorité a de 50 à 59 ans et 2 ont plus de 75 ans.

*Foyer d'hébergement, foyer de vie, FAM – quelle différence ?

- **Le foyer d'hébergement** accueille des personnes en situation de handicap **qui exercent une activité de journée**
- **Le foyer de vie** accueille des personnes en situation de handicap **dans l'incapacité d'exercer une activité de journée**
- **Le FAM – foyer d'accueil médicalisé** accueille des personnes en situation de handicap **dont la situation exige un suivi médical**



Le Service des Mandataires Judiciaires (SMJPM)

Les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs sont des professionnels chargés d'assurer des missions de protection auprès de personnes en incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. Il agit sur demande du juge des tutelles. Il existe trois mesures différentes en fonction des difficultés rencontrées par la personne : la tutelle, la curatelle renforcée, la curatelle simple.



Nicole, assistante mandataire et finance

Témoignage de Franck, Mandataire Judiciaire au SMJPM

Concrètement, en quoi consiste le métier de mandataire judiciaire ?

Dans un premier temps, je dois comprendre la situation de la personne dans sa globalité. Cela prend du temps. En début de mesure, je multiplie les rendez-vous à domicile pour mieux connaître la personne et pouvoir tisser une relation de confiance avec elle. La réussite de notre travail se joue beaucoup là-dessus. Je rencontre également les partenaires : assistantes sociales, éducateurs, médecins traitants, familles etc.

10 professionnels

328 majeurs protégés dont :
160 ont entre 20 et 59 ans et
168 ont entre 60 et 98 ans

119 en établissement
207 à domicile

10 mesures de curatelle simple
195 mesures de curatelle renforcée
119 mesures de tutelle

Au jour le jour, nous prenons les décisions de la vie courante pour les personnes que l'on suit. Nous avons notamment accès aux comptes bancaires et prenons des décisions financières. C'est sur ce point que toutes les tensions et les responsabilités se font ressentir.

Dans quel état d'esprit rentrez-vous chez vous après une journée de travail ? Quelles sont vos satisfactions ?

Après une journée de travail je suis en général très fatigué. C'est un métier qui demande beaucoup d'énergie.

En revanche, c'est un métier gratifiant sur le plan personnel. La plus grande satisfaction que l'on puisse avoir, c'est de pouvoir constater des situations redressées, des personnes qui ne sont plus surendettées, des améliorations du point de vue de la santé et des personnes qui peuvent retrouver leur autonomie. La cerise sur le gâteau, c'est quand le bénéficiaire reconnaît notre contribution.

2021 en bref

Dans les établissements seniors, l'année 2021 a débuté par de larges campagnes de vaccination des résidents mais aussi des personnes à domicile, en particulier des survivants de la Shoah, en partenariat avec le Mémorial de la Shoah.

La vie collective et affective a pu reprendre pour tous les résidents et leur entourage. La réouverture des établissements a été l'occasion de faire revenir les prestataires externes (coiffeurs, manucures, etc.).

Les programmes d'activités sociales ont aussi pu être organisés pour le plus grand plaisir des résidents.

Les ateliers de stimulation cognitive, les ateliers de gymnastique, les revues de presse, les fêtes musicales, les chorales, les activités intergénérationnelles, les sorties à l'extérieur de l'établissement sont autant de moments de partage, de création de liens qui contribuent à l'épanouissement, à la socialisation et à l'autonomie des personnes âgées.

Certains résidents particulièrement traumatisés par les épisodes pandémiques ont pu recevoir un suivi par les psychologues des établissements.

Malgré cela, les établissements ont poursuivi les projets entamés avant la crise.

La Fondation a entrepris au sein de ses EHPAD un grand programme de transformation de l'accompagnement, prenant en compte la singularité de chaque résident, ses besoins mais aussi ses attentes.

Comment faire en sorte que chaque résident se sente chez lui dans un environnement dans lequel il se sentira en sécurité, un environnement qui lui ressemble, avec une organisation collective qui préserve ses habitudes et son rythme de vie.

Ce programme ambitieux, débuté en 2021, se déclinera en plusieurs étapes sur les trois prochaines années.

L'Ehpad la Colline à Nice en est le fer de lance, il continue de déployer l'accompagnement selon la méthode Humanitude dont le concept repose sur un changement global de postures des soignants vis à vis des résidents. Cette méthode s'appuie sur le regard, la parole, le toucher et la verticalité.

623 résidents
245 professionnels
24 M€ de budget
95,3% de Taux d'occupation

= Le Pôle des Établissements Senior c'est :

Qui sont les résidents des EHPAD ?

Profil type d'un résident

Femme

86 ans

Plutôt entourée

Dépendante (GIR* 1 à 2)

Elle doit être aidée dans tous les actes de la vie quotidienne.

Souffrant de symptômes démentiels - maladie d'Alzheimer ou apparentée



+ 4 EHPAD à destination des personnes âgées en perte d'autonomie

L'EHPAD La Colline à Nice

L'EHPAD Claude Kelman à Créteil

L'EHPAD Les jardins de Marlioz à Aix-les-bains

L'EHPAD Amaraggi à Paris

+ 2 résidences autonomie à destination des personnes âgées autonomes

La résidence Moïse Léon à Paris

La résidence Villa Jacob à Nice

* GIR, niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée (1 à 4)

EHPAD - La Colline

Là-haut sur la colline

176 lits, 2 pôles d'activités de soins adaptés (PASA), une unité protégée de 11 lits, 6 hectares pour accueillir les résidents de la région de Nice, et une vue imprenable sur la mer.

Depuis 2 ans, l'EHPAD La Colline déploie la méthode Humanitude qui implique un changement de posture des soignants. Cette philosophie du soin se base sur une inversion dans la façon d'accompagner les résidents en EHPAD par rapport à ce qui se fait à ce jour. En effet, ce sont les projets de vie qui nourrissent les projets de soins, et non les soins qui rythment la vie des personnes hébergées.

L'ensemble du personnel a reçu une formation initiale, puis un référent a été nommé pour aider les soignants à organiser des soins adaptés au rythme de chaque personne. Des critères objectifs sont suivis tout au long de l'année afin de s'assurer du bon respect de la méthode.

La verticalisation quotidienne des résidents est essentielle pour préserver l'autonomie mais aussi la dignité des résidents.



Se lever chaque jour, des gestes essentiels pour préserver son autonomie

245 résidents accueillis sur l'année
96,3% de taux d'occupation



Une animation...Là-haut sur la colline

Un projet humain reposant sur 5 principes :

- 1/ **Le consentement aux soins** - pas de soins de force et pas d'abandon de soins
- 2/ **Sanctuariser la chambre** (domicile privé)
- 3/ **Etablir un contact** visuel, auditif avant de toucher la personne
- 4/ **Respect du sommeil** - organiser les soins en fonction du rythme de la personne
- 5/ **Administrer des contentions justifiées, prescrites par le médecin et réévaluées**

Participer à la vie sociale grâce à un programme d'animation varié

Activités culturelles, animations cognitives, animations artistiques et culturelles, animations sociales, animations sensorielles et animations de motricité générale sont les 6 catégories d'activités qui rythment les journées, les semaines et les mois. Chaque jour, 2 activités sont proposées dans chaque pavillon, mais aussi dans les différents salons d'étage.

A ce programme très riche, vient s'ajouter les événements comme, le thé dansant du dimanche, ou les sorties hebdomadaires à la mer en été.

Les familles sont très présentes, les équipements de plein air leur offrent la possibilité de passer un moment au soleil, ou sous un parasol pour profiter de leur parent.

EHPAD

- Les Jardins de Marlioz

98 résidents accueillis sur l'année
90,5% de taux d'occupation

Ouvert en 1951, il accueille 80 résidents dans un cadre verdoyant au cœur du charme savoyard. Il dispose aussi de plusieurs salons et restaurants afin de recevoir les familles et amis des résidents.

Les désirs et les plaisirs des résidents comme fil conducteur du projet d'établissement

La réflexion engagée sur le projet d'établissement par les équipes et pilotée par le directeur a pu aboutir en 2021. **Le projet d'établissement met en avant les valeurs essentielles : le respect de la personne âgée, de ses droits et ses libertés, de ses habitudes et de ses désirs.**

Le maintien de l'autonomie est un point central et la recherche d'une qualité de vie, qui réponde aux désirs et plaisirs des résidents, une quête permanente que les équipes se sont fixée comme objectifs.

En 2021, la résidence a accueilli deux nouvelles amies : Véronique et Davina, deux charmantes poules qu'il faut nourrir et soigner !

La qualité de vie des résidents, repose sur la qualité de vie au travail des professionnels

Les équipes soignantes, administratives et logistiques ont été mises à rude épreuve durant la période Covid. A la résidence Marlioz comme dans tous les établissements médico-sociaux, ce sont les professionnels qui ont pris en charge l'ensemble des accompagnements, qui ont rassuré



les résidents isolés de leurs proches, inquiets par ce virus redoutable pour les personnes âgées.

La solidarité entre tous les corps de métier, la présence de tous dans les moments les plus difficiles ont été possible grâce à l'attention portée par l'ensemble des cadres aux conditions de travail des professionnels.

La méthode du directeur : respecter les 5 C

Compromis
Coordination
Confiance
Communication
Complémentarité

Une reprise de la vie collective en mai 2021

Spectacles, chanteurs, musiciens, les fêtes sont réapparues dès le mois de mai. Le mois bleu a été l'occasion de partager des activités et repas avec d'autres structures extérieures. Concert, exposition de vinyles mais aussi après-midi dansantes ont ravi les résidents.



EHPAD - Amaraggi

Des admissions qui reprennent, des profils de résidents qui évoluent

Après les périodes de fermeture de l'établissement, les admissions ont pu reprendre. 36 nouvelles personnes ont été admises en 2021.

La durée moyenne de séjour va de 3,3 années en moyenne en 2019 à 2,6 ans en 2021. Cette baisse s'explique par le développement de la politique de maintien à domicile. En effet, les personnes s'orientent vers l'EHPAD lorsqu'elles ont épuisé toutes les possibilités d'organisation des soins à domicile. De ce fait, les nouvelles personnes accueillies sont plus dépendantes, plus malades voire en fin de vie.

Préserver une utilité sociale, tisser des liens

Animées par la psychologue, "Les Terrasses d'Amaraggi" réunissent chaque semaine sur une matinée un groupe de 6 résidents. Temps d'échange, de sociabilisation. Chacun apprend à connaître l'autre et partage ce moment privilégié "hors du temps".

Des ateliers à visée thérapeutique comme l'art thérapie, les ateliers mémoires, permettent de stimuler les fonctions cognitives tout en offrant un moment ludique.

D'autres ateliers sont proposés comme la revue de presse, le karaoké, les après-midi dansants, l'atelier du goût mais aussi les cours d'hébreu et la chorale, sont proposés tout au long de l'année aux résidents afin de passer un bon moment en petit groupe.

Depuis 2021, des rencontres entre les résidents du foyer Brunswic dans le 20^e et les résidents de l'EHPAD sont organisés tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Ces visites ont permis de développer une solidarité entre le grand âge et le handicap, les uns apportant des réponses aux autres sur la vie.

Les liens communautaires, présents en particulier au moment des fêtes juives, permettent à chaque résident, selon son degré de pratique, de perpétuer des moments forts de leur vie.

114 résidents accueillis sur l'année
93,8% de taux d'occupation



Moment de spiritualité à la synagogue de l'établissement



Partie de pétanque entre co-résidents

EHPAD - Claude Kelman

Un établissement qui répond au besoin du territoire

Après une baisse d'activité liée à la pandémie, la résidence Claude Kelman a retrouvé une activité quasi pleine avec un taux d'occupation de 97% sur l'année 2021, pour 87,9% en 2020 et 98,2% en 2019.



Une résidente et Claire Rad, directrice du Pôle, en compagnie de Haim Korsia, grand rabbin de France



Moment festif entre une résidente et une soignante.

82 résidents accueillis sur l'année
97% de taux d'occupation

Rester citoyen, être informé

Se tenir informé de ce qui se passe à l'extérieur de la résidence est essentiel pour rester connecté au monde, pour permettre à chaque résident d'alimenter les discussions avec son entourage, et de rester un citoyen.

L'actualité politique de la fin d'année 2021 a été très commentée à la résidence. La revue de presse a permis à chacun de se forger une opinion sur les élections présidentielles de 2022. Chaque résident a été consulté pour savoir s'il désirait être accompagné pour aller voter ou s'il désirait établir une procuration.

Des temps d'animation adaptés au rythme et aux désirs de chacun

Pour répondre aux besoins et envies des personnes les plus dépendantes sans négliger ceux des plus autonomes, les équipes ont recueilli pour chaque personne : son mode de vie, ses préférences, ses habitudes.

Ainsi les programmes et les projets proposés peuvent répondre au désir et au besoin d'être stimulé de chacun. Des ateliers pour travailler la motricité sont organisés, les proches sont invités à y participer dans une ambiance agréable et familiale. L'association Siel Bleu propose des ateliers de gymnastique adaptée.

Des activités festives sont régulièrement proposées, des sorties au parc et des promenades au bord du canal permettent au résident de voir la ville.

Les ateliers d'esthétique apportent beaucoup de bien-être et renforce l'estime de soi, souvent très abimée par le grand âge et la dépendance.

Résidence Autonomie - Moïse Léon

En 1883, Moïse Léon créa la maison de retraite pour 24 femmes Israélites en souvenir de son épouse.

En 1974, la maison fut détruite et un nouveau bâtiment comptant 44 logements fut construit. Agréé en 1981 par l'aide sociale, il accueille des résidents majoritairement de 75 à 95 ans, dont la moitié bénéficie de l'aide sociale départementale.

Implantée dans Paris dans le 12^{ème} arrondissement à proximité des commerces, des transports en commun, de la coulée verte, cet établissement bénéficie de nombreux partenariats qui facilitent la vie des résidents : le centre médical Hélio Habib de l'OSE offre un suivi médical général et de spécialité, l'EHPAD Amaraggi permet, lorsque la situation le nécessite, de préparer une entrée en maison de retraite connue, La Maison des Seniors et de la Culture Bluma Fiszer offre un panel d'activités en intérieur ainsi que de nombreuses sorties.

Un projet d'établissement 2021-2025 a été élaboré en 2021. Il met en avant la qualité de vie dans les espaces privés et le développement d'actions pour permettre à chacun et chacune d'exercer ses droits de citoyen.

Le projet met aussi l'accent sur la nécessité d'un soin adapté dans un milieu sécurisé afin de maintenir la meilleure autonomie le plus longtemps possible.

La Maison Moïse Léon, est un lieu où se côtoient des personnes âgées et des jeunes.

Une convention avec le Service Civique a permis d'accueillir deux jeunes qui ont proposé des activités collectives : ateliers créatifs, Wii bowling et des activités individuelles en accompagnant les résidents durant leurs courses ou tout simplement boire un café au bistrot du coin !

Leur rôle est aussi d'aller à la rencontre des résidents, stimuler l'envie de sortir de leur logement, et participer aux animations proposées quotidiennement.

Le partenariat avec l'école de l'alliance de Pavillons-sous-Bois prévoit l'apprentissage de chants communs entre les élèves et les résidents qui se retrouveront et donneront ensemble un concert.

46 résidents accueillis sur l'année
99% de taux d'occupation



L'allumage des bougies de hanouka à la résidence Moïse Léon. Moment de retrouvailles après de longs mois de Pandémie.

Prévenir la perte d'autonomie

Un programme rendu possible grâce au forfait autonomie délivré par la conférence des financeurs de la Ville de Paris.

- Activité physique adaptée deux fois par semaine
- Sophrologie chaque semaine
- Atelier de stimulation cognitive pour travailler la mémoire
- Atelier de dessin hebdomadaire

Démarche éco-responsable

L'établissement Moïse Léon s'inscrit dans une démarche éco-responsable afin de contribuer à la préservation de la planète : remplacer les éclairages par des led qui consomment moins d'énergie, baisser le niveau de consommables, sensibiliser les résidents au tri des déchets...

Résidence Autonomie - Villa Jacob

38 résidents accueillis sur l'année
95,7% de taux d'occupation

Située dans le quartier de Cimiez à Nice, la résidence autonomie pour personnes âgées, Villa Jacob, présente un ensemble de 38 studios. Ce foyer-logement est destiné aux personnes valides et autonomes dans les conditions précisées par le décret 2016-696 du 27 mai 2016.

L'établissement met notamment à la disposition de ses résidents un service de restauration sur place et de nombreuses et vastes parties communes permettant l'organisation d'animations et d'événements.

Le public accueilli

3 profils de résidents sont hébergés à la villa Jacob.

- Un groupe de résidents autonomes ayant une vie sociale et familiale structurée et ouverte sur l'extérieur.
- Un groupe de résidents physiquement autonomes mais en situation de fragilité sociale et/ou d'isolement partiel nécessitant un accompagnement plus particulier.
- Un groupe de résidents plus avancés en âge dont l'autonomie se réduit progressivement et sur lesquels l'effort a porté dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.

Des activités adaptées à chaque population

Activité physique réalisée par un kinésithérapeute : La mise en place de cours hebdomadaires de gymnastique a un double objectif dans le cadre de la politique de prévention pour les résidents : faire diminuer le risque de chute et lutter contre la sédentarité. Chaque séance d'une heure et demi permet après une période d'échauffement de travailler le renforcement musculaire et l'équilibre statique et dynamique. Le cours se termine par une série d'exercice respiratoire.

Stimulation cognitive animée par la psychologue

Après une période d'entretiens individuels qui ont permis de recueillir les souhaits des résidents, la psychologue a proposé des rendez-vous collectifs hebdomadaires. Ces temps d'échanges collectifs baptisés « café convivial » sont l'occasion de parler de sujets qui touchent les résidents personnellement, mais aussi de sujets généraux sur la vie tout simplement.

Initiation à l'informatique

Comment vivre en 2021 sans connaître le fonctionnement d'un smartphone ou d'un ordinateur ? Le forfait autonomie versé par la Conseil Départemental des Alpes Maritimes a permis aussi de monter un programme d'initiation à l'utilisation des outils numériques. Du matériel est en accès libre pour les résidents pas encore équipés.



La célébration des fêtes juives, des moments de vie essentiels.





LA FONDATION

Bourses
et prêts aux
étudiants

Communication
et Fundraising

Ressources
humaines

Données
financières

Bourses et prêts aux étudiants

La Fondation Casip-Cojasor est engagée auprès de la jeunesse en soutenant financièrement les frais de scolarité des étudiants. Chaque année, elle encourage des jeunes au travers de bourses d'étude et de prêts.

133 bourses
92 450 € versés

Bourses de l'Association Pour l'Assistance à la Jeunesse

L'Association a pour objet de venir en aide aux étudiants, de 18 à 26 ans en difficulté sociale en France et en Israël. La commission se réunit deux fois par an.

Un partenariat est également mis en place avec l'association Guy Patin – Fondation Bishoffsheim, en Israël, laquelle octroie environ 80 bourses en fin d'année.

Bourses Fonds Pessa et Rebecca Blumenkopf

Le « Fonds Pessa et Rebecca BLUMENKOPF » favorise le séjour en Israël d'étudiants français âgés de 23 à 28 ans, désireux d'y effectuer leurs études.

Bourses Fonds Fanny Schwarzmann

Le Fonds Fanny SCHWARZMANN accorde des bourses, destinées à des étudiants de 20 à 28 ans en difficultés voulant faire une formation professionnelle courte ou une reconversion professionnelle dont les montants attribués varient de 500 à 1500€.

Prêts Fonds Fanny Schwarzmann

Le Fonds Fanny SCHWARZMANN accorde des prêts d'honneur sans intérêt, destinés à des étudiants de moins de 28 ans en fin de cycles BTS, Master, formation professionnelle longue, créateurs d'entreprise ou en stage à l'étranger pour une durée limitée à trois ans et d'un montant maximum de 1000 à 5000 €. Remboursables mensuellement ou annuellement.



BOURSES AUX ÉTUDIANTS

La Fondation Casip-Cojasor est engagée auprès de la jeunesse en soutenant financièrement les frais de scolarité d'étudiants.

Chaque année, elle encourage des jeunes au travers des fonds de prêts et de bourses d'étude.



Association pour l'assistance à la jeunesse :
01 44 62 13 08 / bourses.apaj@lfcc.fr

  WWW.CASIP.FR

2021 en bref

Après une année 2020 exceptionnelle en matière de collecte dû à l'élan de solidarité pendant la crise du Covid. Cette dynamique s'est poursuivie en 2021 permettant ainsi de faire face aux besoins sociaux croissants, conséquence directe de la crise sociale.

Quatre grands objectifs ont été fixés pour l'année 2021 :

- Augmenter la visibilité et la notoriété de la Fondation
- Fédérer de nouveaux donateurs
- Encourager les plus anciens donateurs à poursuivre leur engagement régulier et durable
- Approcher des entreprises privées pour devenir mécènes sur des projets

Afin d'atteindre ces différents objectifs, plusieurs médias ont été exploités.

En premier lieu, les **réseaux sociaux**. A raison de cinq fois par semaine, avec des publications sur Facebook, Instagram et Twitter. Les visites sur les différentes pages et les réactions aux publications sont en augmentation par rapport à 2020. Résultat : la visibilité de la Fondation augmente, et la portée des posts permet de se faire connaître auprès d'un public plus large.

La Fondation est apparue dans les **médias communautaires**, soit à travers des campagnes publicitaires soit à travers des interviews. En mai, l'**émission « À l'origine » de France 2** était consacrée à la Fondation, mettant en avant le parcours singulier et engagé de son Président d'Honneur Eric de Rothschild.

Afin de mieux faire connaître les actions de la Fondation aux donateurs, **une newsletter** est envoyée une fois par semaine. Elle reprend les temps forts de la Fondation. Quatre fois par an **un journal** de 8 pages est envoyé à plus de 10.000 donateurs. Il met en lumière les projets et le travail accompli par les équipes, dans des articles plus complets. La **nouvelle version du site internet** a été lancée en janvier 2021, afin d'offrir aux visiteurs une expérience de visite plus agréable et plus ergonomique. La plateforme de dons a été repensée : chaque donateur dispose désormais d'un **espace personnel** avec ses reçus Cerfa et l'ensemble de ses dons répertoriés.

Enfin, la fin de l'année 2021 a été marquée par des **festivités**, puisque le traditionnel **Gala de la Fondation** a pu avoir lieu, suivi une semaine après par **une campagne inédite de crowdfunding** en partenariat avec l'organisme Charidy.

Le Gala – La rencontre bisannuelle des donateurs

Le traditionnel gala de la Fondation s'est tenu à l'Hôtel Salomon de Rothschild le 10 octobre 2021. Anne Sinclair en était la marraine et de nombreux invités prestigieux nous ont fait l'honneur de leur présence.

Plus de 300 000€ ont été collectés pour répondre aux besoins croissants des personnes accompagnées par le Pôle intervention sociale.

Le rendez-vous a été suivi par les fidèles donateurs de la Fondation et a attiré une présence importante de nouveaux donateurs.



GRAND DÎNER DE GALA DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

LE DIMANCHE 10 OCTOBRE À 19H



HÔTEL SALOMON DE ROTHSCHILD

GRAND DÎNER DE GALA DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

Invitée d'honneur du Grand Dîner de Gala
Dimanche 10 octobre dès 19H

ANNE SINCLAIR

Charidy – Une campagne de crowdfunding inédite

La campagne a été l'occasion de tester un nouveau mode de collecte basé sur l'idée du Crowdfunding, selon laquelle avec de nombreux petits dons, de grands projets peuvent être accomplis.

Porté par 27 ambassadeurs pendant 3 jours de collecte, la campagne a réuni 1011 donateurs dont 249 ont fait un don à la Fondation pour la première fois.

656 507€ ont été collectés et répartis de la manière suivante :

- 346 729 € pour l'accueil de jour pour les personnes à la rue
- 279 856 € pour les besoins primaires
- 29 922 € pour les frais de santé (mutuelles, appareils auditifs, oculaires etc.)

©charidy CASIP-COJASOR FONDATION 1809

Donner de l'espoir,
CHANGER LA VIE

Tous vos dons sont doublés!

J-1 X2

Objectif premier palier | **500 000 €**

Pour les besoins primaires (alimentaire, logement), les besoins de santé et la création d'un accueil de jour pour les sans abris.

CHARIDY.COM/CASIP

495 professionnels
77% de femmes 23% d'hommes

2021 en bref

L'année 2020 a été marquée par un bouleversement de l'organisation du travail et des pratiques professionnelles dans un contexte de crise sanitaire inédite.

En 2021, la Fondation a intégré durablement les changements qui s'imposaient tant pour la fluidité de son organisation du travail que pour l'amélioration de son environnement de travail.

Ces changements se sont regroupés autour de 3 axes :

- Evolution de l'organisation du travail
- Dématérialisation
- Attractivité et management des talents

Evolution de l'organisation du travail

Un nouvel accord relatif au temps de travail appliqué au 1er février 2021 a permis d'harmoniser les pratiques de gestion du temps de travail dans tous les établissements et services de la Fondation.

Il a également été pris en compte l'engagement et les exigences des métiers de la Fondation en octroyant des jours de congés supplémentaires selon des critères d'âge.

Le télétravail a été intégré durablement pour tous les postes de travail qui le permettent. Une charte télétravail signée en 2021 avec les partenaires sociaux a permis de cadrer le télétravail, en introduisant la possibilité de 2 jours de télétravail hebdomadaires, des formations d'aide au télétravail et de management à distance.

La Fondation a su rapidement adapter son organisation du travail aux nouvelles données de son environnement.

Dématérialisation

Le travail à distance, la réorganisation des bureaux du siège social mais aussi la nécessité d'harmoniser les pratiques RH pour tous les établissements et services de la Fondation, ont conduit naturellement cette dernière à développer la dématérialisation des documents RH en 2021.

Désormais des coffres -forts numériques au sein desquels sont stockés bulletins de paie et documents administratifs, sont mis à la disposition de tous les salariés de la Fondation.

La communication à distance a été renforcé par l'utilisation de Microsoft Team pour les réunions et entretiens avec les salariés.



Les équipes RH en visite à Aix-les-Bains

Il demeure un point d'amélioration majeur celui de la mise en place d'un SIRH. La multitude des activités de la Fondation, mais aussi sa taille critique, rend complexe le choix d'un SIRH adapté. Cet objectif a été inscrit comme prioritaire en 2022.

Attractivité et management des talents

Enfin, l'année 2021 aura été l'année de la conquête des ressources humaines. Sur un marché de l'emploi qui a sur-sollicité les professionnels du social et du médico-social, le recrutement de nouveaux talents, mais également la fidélisation des salariés en poste, ont été mis à mal par une concurrence accrue des offres d'emploi. L'attractivité employeur est désormais l'enjeu majeur de la Fondation, pour lui permettre de réaliser ses missions conformément à ses promesses.

L'année 2021 a démontré la difficulté à recruter des professionnels de santé mais également des travailleurs sociaux. Cette situation est partagée avec tous les acteurs des secteurs d'activités sur lesquels la Fondation intervient.

La Fondation va devoir se mobiliser pour recruter, rémunérer, offrir un cadre de travail attractif et se démarquer des offres d'emploi concurrentes afin d'attirer et fidéliser les talents professionnels dont elle a besoin. Les atouts de la Fondation appuyés par une communication idoine et des moyens mobilisés devraient permettre d'atteindre cet objectif en 2022.

N°3 - AVRIL 2022

CASIP-COJASOR
FONDATION 1800

RH NEWS

La news à destination des salariés de la Fondation CASIP-COJASOR



En photo : Les festivités de Pâques à la Résidence Claude Helman. Dobotic, animateurs, résidents et familles réunis pour célébrer ce moment.

SOMMAIRE

- LE MOT DE LA DIRECTION
- ACTUALITÉS RH
- LA FONDATION EN MOUVEMENT
- UN METIER, UNE RENCONTRE
- ÇA SE PASSE CHEZ NOUS
- LA FONDATION A DES TALENTS
- LA FONDATION, TOUTE UNE HISTOIRE
- "KÉ ZA KO"
- LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL
- LEU CONCOURS
- REMERCIEMENTS

LE MOT DE LA DIRECTION

KARINE FIELD
Directrice générale



Bonjour à toutes et tous,

L'année 2021 s'est terminée sur une note un peu plus optimiste. Bien sûr, le pandémie n'est pas terminée mais on peut dire que malgré cette situation, la Fondation a été au rendez-vous des enjeux qui sont les siens.

Les programmes de formation n'ont jamais été aussi importants, ce qui montre la qualité des équipes et la volonté d'apprendre encore et toujours. Nous n'arrêtons jamais d'améliorer nos pratiques professionnelles et nos postures pour un meilleur confort de travail et un accompagnement des personnes sans cesse renouvelé et sans cesse enrichi.

Je voudrais vous remercier pour cet engagement sans failles. Je mesure une grande fierté à travailler avec vous tous dans notre belle Fondation.

"Pessal' cocher vesamañ"
Bonnes fêtes de Pâques
Bernadette Poudarok

RENDEZ-VOUS A LA FIN DE CE NUMÉRO POUR
NOTRE "JEU CONCOURS" DES LOTS SONT À GAGNER



Données financières

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amorts.& Prov.	31/12/21	31/12/20
			TOTAL FONDATION	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	139 968	123 217	16 751	27 331
Frais de Recherche et de Développement				
Concessions, Brevets, Licences et Valeurs Similaires	873 022	744 430	128 592	155 154
Fonds Commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles				
Avances et Acomptes, Immobilisations en cours	33 967		33 967	45 962
Cumul immobilisations incorporelles	1 046 957	867 647	179 310	228 447
Immobilisations Corporelles				
Terrains	4 279 197		4 279 197	4 279 197
Constructions	82 220 538	31 610 478	50 610 060	54 426 068
Installations Techniques, Matériel et Outillage Industriels	3 627 118	2 970 451	656 667	672 565
Autres Immobilisations Corporelles	9 485 996	6 672 615	2 813 381	2 885 038
Immobilisations Grevées de Droits				
Immobilisations en Cours	2 845 008		2 845 008	1 101 965
Avances et Acomptes				8 839
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	357 250		357 250	1 226 485
Cumul immobilisations corporelles	102 815 107	41 253 544	61 561 563	64 600 157
Immobilisations Financières				
Participations	5 793 612		5 793 612	5 793 612
Créances rattachées à des Participations	822 458		822 458	822 458
Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille	16 744 520	28 140	16 716 380	16 610 059
Autres Titres Immobilisés	144 267		144 267	144 267
Prêts	57 957		57 957	47 372
Autres Immobilisations Financières	78 326		78 326	84 747
Cumul immobilisations financières	23 641 140	28 140	23 613 000	23 502 515
TOTAL (I)	127 503 204	42 149 331	85 353 873	88 331 119
Comptes de Liaison				
Stocks et En-cours				
Matières Premières et Autres Approvisionnements	15 502		15 502	15 502
En-cours de Production de Biens				
En-cours de Production de Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes Versés sur Commandes	70 501		70 501	1 105
Créances d'Exploitation				
Créances Usagers et Comptes Rattachés	2 755 929	526 527	2 229 402	2 417 613
Créances reçues par legs ou donations	868 316		868 316	923 116
Autres Créances	4 637 729	36 742	4 600 987	2 858 231
Valeurs Mobilières de Placement	407 956	74 591	333 365	316 768
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	5 931 128		5 931 128	5 626 629
Charges constatées d'avance	147 401		147 401	84 041
TOTAL (II)	14 834 462	637 860	14 196 603	12 243 005
Primes de Remboursement des Emprunts (IV)				
Écarts de Conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	142 337 666	42 787 192	99 550 478	100 574 126

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/21	31/12/20
	TOTAL FONDATION	
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds Propres sans droit de reprise	61 812 873	61 877 956
dont Fonds propres statutaires	25 191 096	25 191 096
dont Fonds propres complémentaires	36 621 777	36 686 860
Fonds Propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 881 110	3 434 104
Ecart de réévaluation	123	123
Réserves		
Réserves Statutaires ou Contractuelles		
Réserves ou projets de l'entité	2 706 378	2 300 041
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 706 378	2 300 041
Autres Réserves		
Report à nouveau	-29 261 964	-28 215 795
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-4 044 649	-3 377 414
RÉSULTAT DE L'EXERCICE TOTAL	1 360 882	-718 948
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 271 275	-340 014
SITUATION NETTE (sous-total)	40 499 402	38 677 481
Fonds Propres consommables		
Fonds Associatif avec Droit de Reprise		
Subventions d'Investissements sur Biens Non Renouvelables	6 341 536	7 431 625
Provisions Réglementées		
Droits des Propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	46 840 938	46 109 106
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 218 504	1 733 775
Sur Autres Ressources (subventions de fonctionnement, exploitation & investissements)	7 065 717	6 004 262
TOTAL (II)	8 284 221	7 738 037
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques	1 526 324	1 308 809
Provisions pour Charges	11 377	11 377
TOTAL (III)	1 537 701	1 320 186
DETTES		
Emprunts Obligataires		
Emprunt et Dettes auprès des Établissements de Crédit	31 530 850	33 024 143
Emprunt et Dettes Financières Divers	2 020 988	1 387 161
Avances et Acomptes Reçus sur commandes en Cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 709 183	2 124 149
Dettes des legs ou donations	11 081	27 581
Dettes Fiscales et Sociales	3 763 317	4 901 606
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés		8 250
Autres Dettes	2 852 197	3 932 663
Produits Constatés d'Avance		1 244
TOTAL (IV)	42 887 616	45 406 797
Écarts de Conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	99 550 478	100 574 126

Données financières

FONDATION CASIP COJASOR - COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)			
RUBRIQUES	31/12/21	31/12/20	
	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de biens et services	1 387 988	1 376 724	
Ventes de biens	-	16 625	
dont ventes de dons en nature	-	16 625	
Ventes de prestations de services	1 387 988	1 360 099	
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	32 741 675	31 468 643	
dont Dotations et Produits de la Tarification	31 759 725	30 662 423	
dont Subventions d'exploitation	981 950	806 220	
Ressources liées à la générosité du public	5 609 150	5 618 578	
Dons manuels	3 533 299	3 553 547	
Mécénat		31 937	
Legs, donations et assurances vie	2 075 851	2 033 094	
Contributions financières privées	5 760 496	4 314 462	
Reprises sur Amorts.et Provisions, Transferts Charges	802 796	569 014	
	372 384	238 429	
Autres Produits	143 052	108 832	
dont production immobilisée		10 067	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	46 817 542	43 694 682	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de Marchandises			
Variation de Stocks de Marchandises			
Achats de Matières Premières et Autres Approvisionnements	251 324	328 783	
Variation de Stocks de Matières Premières et Autres	37 739	25 455	
Autres Achats et Charges Externes	10 911 993	11 012 541	
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	2 218 084	2 736 742	
Salaires et Traitements	16 067 587	16 197 987	
Charges Sociales	6 610 564	6 474 705	
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	3 060 204	3 196 834	
Dotations aux Provisions sur Immobilisations	-	17 800	
Dotations aux Provisions sur Actifs Circulant	130 027	149 135	
Dotations aux Provisions pour Risques et charges	625 000	175 000	
Reports en fonds dédiés	1 433 839	790 631	
Autres Charges	4 735 105	5 007 633	
aides financières	4 676 420	4 808 503	
autres charges	58 685	199 130	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	46 081 466	46 113 246	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	736 078	-	2 418 562
PRODUITS FINANCIERS			
De Participations	591 463	586 440	
Autres Valeurs Mobilières et Créances de l'Actif Immobilisé	57 215	32 542	
Autres Intérêts et Produits Assimilés	180 846	172 068	
Reprises sur Provisions et Transferts Charges	127 447	76 277	
Différences Positives de Change	-	-	
Produits Nets sur Cession de Valeurs Mobilières de Placement	-	-	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	956 972	867 328	
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux Amortissements et Provisions	102 731	127 447	
Intérêts et Charges Assimilés	545 269	649 960	
Différences Négatives de Change			
Charges Nettes sur Cession de Valeurs Mobilières de Placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	648 000	777 407	
2 - RESULTAT FINANCIER (III) - (IV)	308 972	-	89 921
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	1 045 048	-	2 328 643

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

RUBRIQUES	31/12/21	31/12/20
	12 mois	12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur Opérations de Gestion	118 212	270 850
Sur Opérations en Capital	1 684 861	1 287 818
Sur Opérations en Capital Financier	1 534 660	2 608 785
Reprises sur Provisions et Transferts Charges	583 000	702 210
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 920 733	4 869 663
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur Opérations de Gestion	121 690	500 252
Sur Opérations en Capital	2 004 425	508 441
Sur Opérations en Capital Financier	863 782	1 591 177
Dotations aux Amortissements et Provisions	615 000	660 097
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 604 898	3 259 968
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V) - (VI)	315 835	1 609 695
Participation des salariés aux bénéficiaires (VII)		
Impôts sur les sociétés (VIII)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	51 695 247	49 431 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	50 334 364	50 150 621
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	1 360 883	-718 948
(+) Report de Ressources Non Utilisées des Exercices Antérieurs		
(-) Engagements à Réaliser sur Ressources Affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	1 360 883	-718 948
CONTIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	87 242	119 228
Prestations en nature		31 937
Bénévolat		
TOTAL	87 242	151 165
CHARGES DES CONTIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite des biens		
Prestations en nature	87 242	119 228
Mise à disposition gratuite de biens et services		31 937
Personnel bénévole		
TOTAL	87 242	151 165

Remerciements

Aux quinze membres bénévoles du Conseil d'administration :

M. Henri FISZER – Président, M. Jean-Claude PICARD - Vice-Président, M. Julien ROITMAN - Secrétaire général, M. Jean-Marc CHOUCROUN – Trésorier, M. Georges AMARAGGI - Trésorier adjoint, M. Eric de ROTHSCCHILD - Président d'honneur, M. Alain RIVELINE, Mme Caroline ATLANI, Mme Nicole GUEDJ, Mme Anne-Judith LEVY, M. Georges KOLTEIN, M. Roger CUKIERMAN, Mme Béatrice ROSENBERG, M. Jean-Marie PAULOT - représentant du Ministre de l'Intérieur, le représentant de la Préfecture de Paris, le représentant du Ministère de la Santé.

A M. Georges KOLTEIN qui a assuré avec dévouement les fonctions de trésorier et a contribué au développement de la Fondation pendant 20 ans.

Aux 495 personnes constituant les équipes professionnelles.

Aux professionnels ayant fait valoir leur droit à la retraite après une carrière professionnelle dynamique et efficace au sein de la Fondation.

Aux bénévoles qui en 2021 en plein cœur de la crise sanitaire, ont consacré encore plus de temps, au service des personnes isolées et âgées.

Aux donateurs et testateurs qui, par leur générosité, ont contribué au fonctionnement de la Fondation en 2021 et ainsi nous ont permis de poursuivre nos missions au plus près des besoins des personnes démunies.

Au Fonds Albert Schul, créé par M. et Mme Gilbert ROOS, qui a permis d'abonder le budget de l'action sociale.

Au Fonds Arik, dont le produit est entièrement consacré à notre action sociale, en particulier aux programmes "mutuelles santé" et "assurance habitation".

A la Fondation Nahmias qui a permis la création d'un fonds Chabert-Nahmias géré par la Fondation Casip-Cojasor, destiné à soutenir les grands projets luttant contre la misère, la maladie et l'ignorance.

A l'association Acti, action sociale de la communauté du 16e, rue Montevideo.

A l'association ASA, action sociale Ancelle de la communauté de Neuilly.

Au Fonds Karsienti-Balayche, créé par Nicole et Claudine Belayche dédié aux bourses d'étudiants.

Nos Partenaires

*Ils nous soutiennent!
Un grand merci à nos partenaires*



SA. MANIERE





Donner, écouter, rassurer, aider...
afin que personne ne se sente oublié

MERCI
À VOUS TOUTES
ET TOUS
QUI NOUS SOUTENEZ